

JANVIER 2015

STOUMONTINFOS



PCDN
Rucher didactique
▶ p. 9

ENERGIE
Écopasseuse
▶ p. 12

HISTOIRE
COMMÉMORATIONS
▶ p. 18



Site d'Exception

Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Amblève 41 - 4987 STOUMONT

Téléphone: 080/29.26.50

Fax: 080/29.26.69

Site Internet: www.stoumont.be

e-mail: administration.communale@stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	080/29.26.64 0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	080/29.26.64 0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Jumelage - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Village, 71	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Route de Spa, 47	080/29.26.83 0495/11.36.88	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. albert.andre@stoumont.be

Conseil communal

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60
Membres du Collège communal :		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54
Marie MONVILLE (VE)	Village, 71	0497/15.10.82
Albert ANDRE (VE)	Roua 61	0495/11.36.88
Conseillers communaux:		
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont, 3	0495/79.82.72
Cécile GILLEMANN (SD)	Cheneux, 8	0494/46.90.77
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont, 52	0497/76.65.33
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid, 87	0495/15.09.64
Pascal BEAUPAIN (VE)	Neuville, 87	0497/41.89.43
Marylène LAFFINEUR (VE)	Moulin du Ruy, 13/4	0496/92.23.30

Conseil de l'Action Sociale

Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Roua 61	0495/11.36.88
Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
Conseillers CPAS:		
Marianne MARTINY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Amblève, 42	080/75.12.80
Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Pol PIRON (SD)	Rte de l'Amblève, 47	080/78.60.91
VE: Liste Vivre ensemble		
SD: Liste Stoumont Demain		
NB: E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : prenom.nom@stoumont.be		

Services communaux

	Route de l'Amblève 41			Route de l'Amblève 45
Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	dominique.gelin@stoumont.be	Office du Tourisme
Assistant directrice générale - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	sebastien.poncin@stoumont.be	
Accueil - Population - Permis de cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be	Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be
Agent constatateur	Jean-Marc REUL	080/29.26.51 0472/19.13.81	jean-marc.reul@stoumont.be	
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	080/29.26.52	patricia.cremer@stoumont.be	Recette régionale
Etrangers	Stéphan GODART	080/29.26.53	stephan.godart@stoumont.be	
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	alain.lambert@stoumont.be	Christiane DADOUMONT
Agent technique Travaux	Christian COLLIENNE	080/29.26.55	christian.collienne@stoumont.be	
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	eliane.fontaine@stoumont.be	080/29.26.82 christiane.dadoumont@stoumont.be
Urbanisme	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	anne-sophie.moes@stoumont.be	
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	nicole.bonmarriage@stoumont.be	Bibliothèque
Comptabilité communale - Taxes	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	nicole.marville@stoumont.be	
Assistante comptabilité	Patricia CREMER	080/29.26.59	patricia.cremer@stoumont.be	Nicole BONMARIAGE 080/29.26.89 bibliotheque@stoumont.be
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	christine.detaille@stoumont.be	
Ecopasseuse	Martine GROGNARD	080/29.26.63	martine.grognard@stoumont.be	Agence Locale Emploi
Accueil Temps Libre	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	anne.lejeune@stoumont.be	
PCDN	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	marie-francoise.perat@stoumont.be	Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com
Communication - Enseignement - Arrêtés de police	Odile TROCH	080/29.26.67	odile.troch@stoumont.be	

Service des travaux

Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0495/34.64.62	Roanne, 25	dominique.pierlot@stoumont.be
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23	roger.nemerlin@stoumont.be
Fontainier	Geoffrey MATHIEU	0473/33.84.91	Rahier, 6	
Fontainier	Daniel SEFFER	0473/65.25.91	Moulin de Rahier, 16	
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52	pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

	Route de l'Amblève 45 - Fax 080/29.26.88			Police locale
Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be	Route de l'Amblève 19
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	liliane.doyen@stoumont.be	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be	Jean-François NICOLET Inspecteur principal 080/28.19.40 infostoumont@stavelotmalmedy.be
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be	
Stoumobile				
Réservation et conditions	0478/48.00.14	ou	080/29.26.87	

EDITORIAL

Si ce second semestre 2014 a fait l'objet de différentes commémorations dans le cadre de la Grande Guerre, il aura aussi été synonyme d'activités diverses organisées dans le cadre du 70ème anniversaire de la Seconde Guerre mondiale. Et notamment, l'accueil de Vétérans les 15 septembre et 11 décembre, l'inauguration de stèles à la mémoire de civils ayant perdu la vie les 12 septembre à Meuville et 13 décembre à Cheneux, l'inauguration d'une exposition « le Triangle Rouge » le 12 décembre à la Maison Saint-Edouard et d'un parcours mémoire le 13 décembre à Cheneux.

Tant le refus de la banalisation que le devoir de mémoire restent essentiels pour le Collège et le Conseil Communal.

Avec le début de cet hiver, les médias ont largement commenté le risque potentiel de pénurie d'électricité. Vous trouverez, dans ce numéro, un ensemble d'informations pratiques à ce sujet.

Dans ce contexte, le Collège communal a pris la décision de ne pas illuminer nos villages et hameaux pour les fêtes de fin d'année. Ce geste est certes symbolique. Mais il prend tout son sens lorsque l'Administration souhaite témoigner par l'exemple. Nous vous remercions pour votre compréhension.

En matière de signalisation routière, vous aurez probablement constaté le remplacement progressif des panneaux d'agglomération. Celui-ci n'est pas le fruit d'une volonté d'esthétisme exacerbé mais bien l'application de nouvelles dispositions en la matière, dont coût pour notre commune, plus de 20.000 euros.

En matière de sécurité-incendie, à l'instar des Zones de Police, des Zones de Secours vont être créées. La commune de Stoumont fait partie de la Zone V, avec les communes d'Aywaille, de Lierneux, de Trois-Ponts, de Stavelot, de Malmedy et de Waimes. Réunis en Conseil de pré-zone, les sept bourgmestres ont récemment opté pour une entrée en vigueur de celle-ci, le 1er juin 2015 au plus tard. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le prochain numéro.

Dans le courant du premier semestre 2015, le complet remplacement des châssis de la maison communale sera opéré. Ces travaux font suite à la réponse à un appel à projets dans le cadre d'une utilisation rationnelle de l'énergie. Notre dossier a été retenu et est subventionné à hauteur de 90 %. Une belle opportunité de conjuguer touche de modernité et économie d'énergie !

Enfin, l'hiver est loin d'être terminé et je clôturerai cet édito en remerciant chacune et chacun d'entre vous d'être particulièrement attentifs à faciliter le travail remarquable du service de déneigement, en prenant connaissance de l'article y consacré dans ce bulletin.

Ceci étant, permettez-moi, au nom de l'Administration communale et de son personnel, du Collège et du Conseil communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale et du Comité de rédaction du bulletin communal, de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, une année 2015 pétillante et inspirante !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

EDITEUR RESPONSABLE
Didier Gilkinet

COMMUNICATION
Odile Troch

MISE EN PAGE ET IMPRESSION
Lardographic



CONSEIL COMMUNAL DU 26 JUIN 2014

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 5 abstentions, d'approuver les comptes 2013 avec un résultat positif de 1.314.916 euros au service ordinaire.

Il décide, par 7 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2014/1 avec un résultat positif de 1.378.023 au service ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer à partir du 1^{er} juillet 2014 :

- ▶ une subvention de 10 euros aux personnes âgées de 60 ans et plus qui sera versée aux associations qui organisent des activités pour les 60 ans et plus ;
- ▶ une subvention de 10 euros aux enfants âgés de 0 à 12 ans qui sera versée aux associations qui organisent la Saint-Nicolas.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer une allocation de naissance de 125 euros pour les enfants.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer aux Comités et associations, les subventions 2014 prévues au budget communal.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant au montant de la redevance incendie à charge de la commune pour l'année 2008, soit un montant de 61.664 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention d'un montant de 25.000 euros en 2014 au profit de la M.R.S. de Borgoumont afin de pérenniser les activités.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt de 50.000 euros destiné au financement de travaux pour la protection des captages.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- ▶ le compte 2013 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 15.549 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2013 de la Fabrique d'église de Targnon sans intervention communale ;
- ▶ le compte 2013 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 7.474 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 9 voix pour et 2 abstentions, de ratifier la délibération du Collège communal du 25 avril 2014 décidant d'adhérer à la proposition faite par le cantonnement d'Aywaille pour des travaux de boisement et des travaux forestiers et d'approuver les conventions entre pouvoirs adjudicateurs relatives à la réalisation d'un marché conjoint.

Il décide, par 7 voix pour, 4 contre et 1 abstention :

- ▶ de placer à Roanne un plateau trapézoïdal à hauteur du n° 6 et du point d'éclairage existant.
- ▶ d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour des aménagements de sécurité au niveau du hameau de Roanne (estimation 24.365 euros).

Il décide à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition d'une remorque porte-engins (estimation 3.700 euros).

Il décide, par 11 voix pour, 1 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la mission complète d'auteur de projet pour la couverture de la cour de l'Ecole des filles.

Il décide, à l'unanimité, de solliciter la collaboration d'un agent sanctionnateur provincial afin de poursuivre les infractions de voirie telles que prévues dans le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Il prend acte du rapport d'activités 2013 de la C.C.A.T.M.

Il décide, par 9 voix pour et 3 abstentions, de désigner les représentants communaux à l'a.s.b.l. Le Fagotin.

Il décide, par 9 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de l'A.G. ordinaire de FINIMO du 30.06.2014.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la délibération du C.P.A.S. modifiant le cadre du personnel.

Il décide, par 10 voix pour et 2 abstentions, d'approuver la modification du statut pécuniaire du Directeur général du C.P.A.S.

Il décide, par 9 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, d'approuver les modifications apportées aux statuts de l'a.s.b.l. Kadriculture.

CONSEIL COMMUNAL DU 18 SEPTEMBRE 2014

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable quant au montant de la redevance incendie à charge de la commune :

- ▶ pour l'année 2009 s'élevant à 63.484 euros (supplément de 10.579 euros) ;
- ▶ pour l'année 2010 s'élevant à 64.500 euros ;
- ▶ pour l'année 2011 s'élevant à 66.583 euros.

Il décide, par 7 voix pour, 3 contre, d'approuver le projet de convention avec la Province pour des avances de trésorerie remboursables sans intérêts au bénéfice des communes concernées par les redevances incendie.

Il décide, par 9 voix pour et 1 abstention, d'émettre un avis favorable sur :

- ▶ le budget 2015 de l'église protestante baptiste d'Aywaille avec une intervention communale de 1.401 euros à l'ordinaire ;
- ▶ la modification budgétaire 2014/1 de la Fabrique d'église de Chevron ;
- ▶ le budget 2015 de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 7.809 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le budget 2015 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 6.150 euros à l'ordinaire ;
- ▶ la modification budgétaire 2014/2 de la Fabrique d'église de Stoumont ;
- ▶ le budget 2015 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 19.316 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- ▶ le budget 2015 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 5.695 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le budget 2015 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 145 euros à l'ordinaire.

Il décide à l'unanimité d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la mission complète d'auteur de projet relative à la création d'un logement de transit à Chevron.

ACTUALITES COMMUNALES

Il décide, par 8 voix pour, 1 contre et 1 abstention, d'approuver l'état d'avancement n° 1 et final de la SA Gehlen de Waimes d'un montant de 41.595 euros pour la pose d'une conduite d'eau entre le hameau d'Andrimont et le carrefour du Rosier.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la Commune de Stoumont et le SPSE de la Province de Liège pour les obligations fixées par le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la Santé à l'école pour les écoles communales.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente groupée des lots de bois marchands à Remouchamps le vendredi 3 octobre 2014 avec les propriétaires du cantonnement d'Aywaille.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de location entre la commune de Stoumont et la S.A. A.S.T.R.I.D. sur une propriété communale à Chession pour l'installation et l'exploitation d'une station d'émission et de réception destinée aux télécommunications mobiles.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'aliénation de biens communaux et le projet d'acte d'une partie de la parcelle cadastrée section C n° 617 D2 sise à Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, de proposer au Collège provincial le déclassement de l'excédent du chemin communal n°3 à Hasoumont et d'aliéner ce terrain d'une superficie de 67 ca.

Il décide, à l'unanimité, de réaliser un rapport urbanistique et environnemental pour la partie du village de Moulin du Ruy reprise en zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur de Stavelot (estimation 25.000 euros).

Il approuve, à l'unanimité, les délibérations du 26 août 2014 du Conseil du C.P.A.S. de Stoumont relatives :

- ▶ au compte de l'exercice 2013 ;
- ▶ à la modification budgétaire 2014/1.

CONSEIL COMMUNAL DU 30 OCTOBRE 2014

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 4 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2014/2 avec un nouveau résultat positif de 1.494.240 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'établir, pour les exercices 2014 à 2019, une taxe additionnelle de maximum 100 centimes additionnels à la taxe régionale sur les mâts, pylônes ou antennes.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2015 de la Fabrique d'église de la Chapelle de Targnon et Saint-Georges de Lorcé avec une intervention communale de 4.107 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente de bois de chauffage le vendredi 31 octobre à l'administration communale.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de l'A.G. de l'A.I.V.E. du 5 novembre 2014.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour :

- ▶ le remplacement des menuiseries extérieures de l'administration communale (montant estimatif 67.106 euros avec un subside UREBA de 51.733 euros) ;
- ▶ la fourniture de 2 pompes centrifuges dans le cadre de la maintenance des captages et des réservoirs (montant estimatif 1.600 euros) ;
- ▶ le remplacement des radiateurs et des tuyaux de

chauffage de la maison ILA à Moulin du Ruy (devis estimatif de 8.800 euros) ;

- ▶ le remplacement de l'ordinateur portable de la Directrice générale (devis estimatif 890 euros) ;
- ▶ la mise à niveau du central téléphonique (devis estimatif 5.455 euros).

Il décide, par 6 voix pour, 2 contre et 3 abstentions, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la fourniture de 5 ordinateurs portables pour les membres du Collège communal afin de leur permettre d'accéder notamment, au logiciel libre de gestion des assemblées (devis estimatif de 5.000 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat entre l'a.s.b.l. « Les territoires de la Mémoire » et la commune de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, de devenir membre de l'Intercommunale de Mutualisation en Matière Informatique et Organisationnelle (I.M.I.O.), de souscrire à 10 parts pour un montant de 37 euros et d'approuver la convention cadre de service I.M.I.O./ A.C. Stoumont.

Il décide, par 10 voix pour et 1 abstention, de ratifier la délibération du 10 octobre 2014 par laquelle le Collège communal décide d'émettre un avis favorable sur la candidature d'un GAL Ourthe-Vesdre-Amblève.

Le GREOA est mandaté comme structure juridique de référence pour l'élaboration du PDS.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'avant-projet relatif aux travaux d'aménagements visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé (devis estimatif 508.702 euros) et de solliciter une subvention auprès de la Région.

CONSEIL COMMUNAL DU 20 NOVEMBRE 2014

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, de ratifier l'approbation de la convention en matière d'avance de trésorerie remboursable sans intérêts entre la Province de Liège et la commune de Stoumont au bénéfice des communes concernées par les redevances incendie.

Il décide, par 8 voix pour et 4 contre, d'approuver le pourcentage du coût-vérité de 108% pour les déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2015.

Il décide, par 8 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, d'approuver le règlement taxe 2015 pour l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et déchets y assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 novembre 2014 de l'Intercommunale AQUALIS.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur la modification du chemin communal n° 55 à La Gleize et le déclassement des servitudes publiques communales n° 55 à La Gleize et n° 137 à Stavelot, moyennant la condition suivante ; la servitude de passage ne sera pas à usage occasionnel et sera réservée non seulement aux services communaux de Stoumont et de Stavelot, mais également aux usagers faibles.

Albert André
Echevin du Logement et des Affaires Sociales

BLOQUER ÉGALEMENT LA CARTE D'IDENTITÉ

La victime délestée de son portefeuille pense souvent à bloquer ses cartes bancaires. Quasiment jamais à faire de même pour sa carte d'identité.

Régulièrement, la mésaventure survient à quelqu'un : on perd, ou plus souvent on se fait soustraire, son portefeuille, avec tous les documents qu'il contient. Presque toutes les victimes de ce pépin pensent immédiatement à faire bloquer leurs cartes bancaires, manière de ne pas aggraver leur préjudice financier. Bien peu, par contre, songent à désactiver leur carte d'identité.

«Or la carte d'identité, munie d'une puce, permet une signature électronique», précise-t-on au Registre national. Pour peu que la personne qui l'a subtilisée ait un vague air de ressemblance avec sa victime, elle peut, grâce à ce document, réaliser à son détriment toute une série d'opérations, y compris financières.

Si la mésaventure lui arrive en Belgique, il suffit au préjudicié de signaler le vol, ou la perte de ses documents d'identité à son administration communale, où il obtient l'attestation de perte ou de vol de ses documents d'identité. Et c'est la commune qui se charge de la désactivation.

Doc Stop

Mais la perte, ou le vol, peut survenir à des heures où l'administration communale est fermée. Et surtout, cette mésaventure peut survenir à l'étranger.

En pareil cas, la personne préjudiciée aura intérêt à activer l'application «Doc Stop», en appelant :

- ▶ le numéro 00800 2123 2123
- ▶ et de l'étranger, le numéro +800 2123 2123 (+322/518 21 23) le préfixe international de sortie du pays d'appel (généralement le 00) remplaçant le «+».

«De cette manière, il est possible de désactiver directement sa carte d'identité, et d'en rendre ainsi l'utilisation impossible pour qui tenterait d'en faire un usage frauduleux : dès l'introduction de la carte dans un lecteur, il est indiqué qu'elle a été volée», ajoute-t-on au Registre national.

Reste que la neutralisation de la carte d'identité ne dispense pas, par ailleurs, de désactiver ses cartes de débit et de crédit. De Belgique, on appelle le 070/344 344, et de l'étranger le +32/70/344 344.

**«Doc Stop» et «Card Stop»
sont accessibles
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

LA TORNADE DU 09 JUIN

Tout le monde a encore en mémoire la mini-tornade qui a traversé notre belle commune le 09 juin dernier, touchant successivement la vallée de la Lienne, Chauveheid, Rahier, Beauloup, La Venne, Roanne et enfin Exbomont.

Des arbres, plusieurs fois centenaires, se sont écrasés dans les champs et les chemins, parfois malheureusement sur des maisons, comme à Chauveheid où deux vénérables chênes ont défoncé la toiture d'une habitation, ou comme à Rahier, où l'un des deux hêtres de la place s'est abattu en heurtant une habitation et une voiture en stationnement. A Exbomont aussi une habitation a subi des dégâts très importants.

Heureusement, miracle, pas un seul blessé à déplorer. On n'ose penser aux conséquences d'une telle bourrasque, un mois plus tard, lorsque nos campagnes accueillent des centaines de jeunes dans des villages de toile.

Des dégâts matériels importants, de beaux grands arbres classés ou remarquables déracinés : nous le regrettons tous mais nous retenons surtout que le bilan n'est que matériel.

Personnellement, je retiendrai aussi l'organisation mise en place immédiatement après l'orage. Le personnel communal, tout d'abord, qui très vite a été sur la brèche, en ce lundi de Pentecôte. C'est dans ces moments que la dénomination « Service Public » prend tout son sens.

Ensuite, les Stoumontois, bûcherons amateurs ou professionnels, avec leur propre matériel, qui spontanément se sont mis à la disposition de la commune ou qui ont pris des initiatives pour apporter l'aide la plus adéquate.

Nous étions très fiers, à minuit, d'annoncer que toutes les voiries communales étaient dégagées.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat

Philippe Goffin
Echevin des Travaux et du Patrimoine forestier



ECHOS DE LA CCATM ELARGISSEMENT DE L'APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES BÂTISSÉS EN SITE RURAL (RGSBR) À DE NOMBREUX VILLAGES ET HAMEAUX

Le RGSBR représente un outil, mis à la disposition des communes, pour la gestion des demandes de permis d'urbanisme et d'urbanisation, et adapté à la diversité de la Wallonie.

Le mécanisme du Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural se décline en deux axes :

- ▶ des règles générales applicables aux villages concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie
- ▶ des règles particulières à chacune des huit régions agro-géographiques qui la composent (Plateau limoneux hennuyer, Plateau limoneux brabançon, Hesbaye, Pays de Herve, Condroz, Fagne - Famenne, Ardenne, Lorraine belge)

La commune de Stoumont se situe dans la *région agro-géographique de l'Ardenne*.

Depuis 2006, seul le hameau de Cour était sous l'application du RGSBR.

Sur base de l'avis émis par le Collège communal, après un travail mené par les membres de la CCATM, le Ministre Philippe Henry, en Charge de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, a élargi, par Arrêté Ministériel du 27 mai 2014, l'application du RGSBR au territoire des villages et hameaux suivants :

Andrimont, Beauloup, Bierleux, Borgoumont, Chauveheid, Cheneux, Chession, Chevron, Chevrouheid, Exbomont, Froidville, Habîémont, Heilrimont, La Venne, Les Forges, Lorcé, Meuville, Monceau, Moustier, Neucy, Oufny, Rahier, Roannay, Roanne, Ruy et Xhierfomont

Cet Arrêté Ministériel est entré en vigueur le 04 août 2014.

Les règles urbanistiques générales et les règles urbanistiques particulières et caractéristiques de l'Ardenne, visées aux articles 419 et 426 du CWATUPE leur sont donc désormais applicables.

Ces règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages et hameaux. Elles se concentrent pour l'essentiel sur les éléments suivants :

- ▶ l'implantation des volumes et l'aménagement de leurs abords (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales)
- ▶ leur gabarit (en hauteur sous gouttières et en pente de toiture - à deux versants)
- ▶ les baies (verticalité dominante)
- ▶ la palette d'aspect des matériaux de parements d'élévation et de couverture de la toiture (harmonie)

Ce règlement donne aujourd'hui un fondement juridique aux orientations prises par notre commune, depuis de très nombreuses années, afin de sauvegarder notre patrimoine bâti et de le valoriser en veillant à une intégration harmonieuse, tant des nouvelles constructions que des transformations

apportées aux bâtiments existants, dans leur environnement, en référence à la typologie de notre architecture locale.

Un bien bel aboutissement pour cette réflexion initiée et ce travail réalisé en CCATM. Que les membres en soient ici remerciés.

Vous êtes porteur d'un projet ? Informez-vous au préalable !

Notre service 'urbanisme' reste à votre écoute pour vous informer, vous accompagner et vous guider. Il est accessible chaque jour ouvrable de la semaine entre 09H00 et 12H00 (Madame Eliane Fontaine et Madame Ann-Sophie Moës / 080 - 29 26 56).

Didier Gilkinet
Bourgmestre, en charge de l'Urbanisme

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DANS LES VILLAGES

Depuis plusieurs années, le Conseil communal a voté des budgets importants pour sécuriser nos villages.

Ainsi de nombreuses chicanes ont été installées à Cour, Roanne, Ruy, Chevron, Cheneux, Borgoumont, Lorcé ; des revêtements en pavés ont remplacé le tarmac à Rahier, Moulin-du-Ruy et Chevron et des barrières de sécurité bois-métal ont été placées aux endroits particulièrement dangereux.

Printemps 2015, un plateau et des coussins berlinois seront placés à Roanne, sur un tronçon particulièrement accidentogène et très fréquenté.

Dans les prochains mois, devraient débuter des travaux visant à renforcer la sécurité dans la traversée du village de Lorcé. Il s'agit là, de la pose de deux plateaux et de trottoirs. Ce projet issu du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) nous a valu les félicitations de l'Institut Belge de la Sécurité Routière.

Ces aménagements ont des coûts : 16.000 euros pour la traversée de Roanne, par exemple. Mais si ces travaux permettent d'éviter des accidents, voire de sauver des vies, ce sera, assurément de l'argent bien placé.

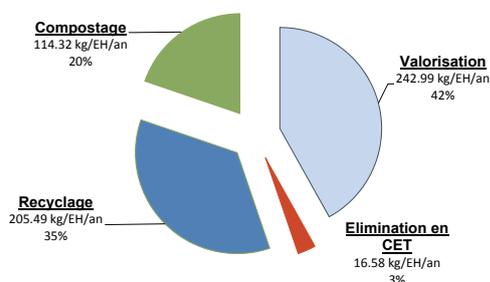
Philippe Goffin
Echevin des Travaux



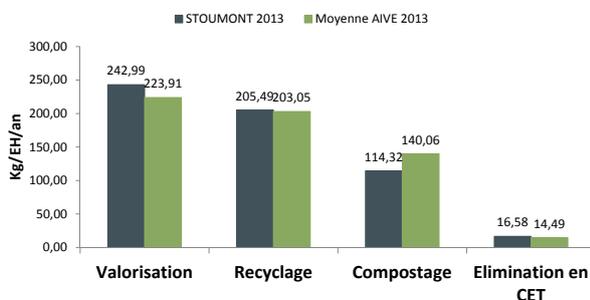
GESTION DES DÉCHETS SUR NOTRE COMMUNE

Pour l'année 2013, la production des déchets s'élève à 579kg équivalent habitant. Soit moins de 15% par rapport à 2012 alors que la moyenne observée sur l'ensemble de la zone AIVE est de 582 kg équivalent habitant. Pour la commune de Stoumont, 22% des déchets sont collectés en porte-à-porte, 75% apportés au parc à conteneurs et 3% déposés dans les bulles à verre. Il faut savoir que nos déchets sont traités différemment. Globalement, 97% des déchets collectés ont été recyclés ou valorisés, soit 35% recyclés, 20% compostés, 42% valorisés et seulement 3% éliminés en centre d'enfouissement technique.

Répartition des déchets de votre commune en 2013 selon leur mode de traitement



Répartition des déchets selon leur mode de traitement



Nous ne pouvons que féliciter et encourager les Stoumontois car grâce à cet effort, la taxe ne sera pas augmentée. Si nous trions bien, il faut également prendre l'habitude de produire moins de déchets. Car chose à ne pas oublier, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Voici 7 gestes simples pour produire moins de déchets. Gestes que vous pouvez retrouver détaillés dans une petite brochure se trouvant à l'accueil de votre administration ainsi qu'un guide pratique des parcs à conteneurs.

1. Prolongez la vie de vos objets
2. Achetez durable
3. Achetez malin
4. Mangez sans gaspiller
5. Compostez, c'est à votre portée
6. Utilisez moins de papier
7. Entretenez votre maison « au naturel »

Yvonne Vannerum



LES PNEUS AGRICOLES

On appelle communément « pneus agricoles », les pneus usagés utilisés par les agriculteurs pour maintenir les bâches de silo.

Depuis des années, on s'était habitué à les voir dans notre environnement rural. Aujourd'hui, les nouvelles techniques d'ensilage les rendent inutiles.

Que faire alors de ces centaines de vieux pneus ?

Pas question évidemment de les déposer en bord de route le jour de l'enlèvement des encombrants. Ni de les déposer au parc à conteneurs, c'est interdit. Et encore moins de les utiliser pour allumer un feu de broussailles, comme c'était souvent le cas il y a une vingtaine d'années. Et ne parlons même pas de s'en débarrasser sous forme de décharge sauvage.

Une solution écologique et peu coûteuse a pu être proposée à nos agriculteurs grâce à une collaboration de la commune avec la province de Liège, l'ASBL Recytyre et l'AIVE (Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Environnement)

L'AIVE, via son service de transport interne se charge de la collecte des pneus dans les exploitations ainsi que du traitement dans des filières agréées. Ils sont recyclés pour la fabrication de nouveaux pneus ou utilisés comme source d'énergie.

Le coût total de ces opérations est de 1,45 euros par pneu de voiture. La province de Liège intervient pour 0,15 euros, la commune pour le même montant, l'ASBL Recytyre pour 0,48 euros.

Reste pour l'agriculteur une contribution de 0,67 euro par pneu.

Grâce à ce système, plus de 1000 pneus ont pu être récupérés. Il en reste, mais nous espérons renouveler en 2015 cette opération bénéfique à tous.

Philippe Goffin
Echevin de l'Agriculture



LE 21 SEPTEMBRE : INAUGURATION D'UN RUCHER DIDACTIQUE, UNE BIEN BELLE RÉALISATION DES MEMBRES DU PCDN !

Discours prononcé par le Bourgmestre

Mesdames, Messieurs, Chers membres du PCDN,
Chers vous tous,



Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège ici présents, soyez les bienvenus à l'inauguration de ce rucher didactique et à cette après-midi consacrée à nos amies, les abeilles.

En novembre 2011, sous l'impulsion du Collège, des citoyens de Stoumont s'engageaient officiellement dans le développement et la préservation de la nature, au travers de la signature d'une charte et de l'élaboration d'un plan communal d'actions.

Et celles-ci ont été nombreuses au cours de ces dernières années : depuis l'organisation de conférences diverses, en passant par le recensement des hirondelles, la construction et le placement de nichoirs, la création de mares ou l'ouverture au public de jardins potagers.

Les Stoumontois sont particulièrement sensibles à la préservation de leur cadre de vie et en particulier, du cadre naturel.

Leur participation au travers du PCDN rencontre un grand succès. Ce succès est probablement lié au fait que cette commission, au travers de budgets réduits, a l'opportunité de programmer des actions et de mettre en oeuvre des projets concrets et à court terme, telle que cette magnifique réalisation qui nous rassemble ce jour.

Permettez-moi aujourd'hui de remercier tous les citoyens qui s'y sont investis, (notamment Jean-Marie et son équipe pour la mise en oeuvre), Anne Lejeune puis Marie-Françoise Perat qui l'ont encadré, Didier Fortemaison de la Fondation Rurale de Wallonie qui nous a accompagnés, nos amis apiculteurs dont la présence rehausse cette inauguration, le service des travaux de la commune et notre Présidente Yvonne Vannerum, à qui je cède bien volontiers la parole.

Sois vigilante Yvonne car n'oublie jamais que « les murs ont des abeilles » !

Merci pour votre travail et votre implication et bonne continuation au PCDN !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Petit quiz : savez-vous comment les abeilles communiquent entre elles aujourd'hui ... ?

Par e-miel évidemment !



Discours prononcé par Yvonne Vannerum

Nous sommes particulièrement heureux d'inaugurer le rucher didactique ce jour.

Voici encore une action du PCDN qui se concrétise. Et, pour le réaliser, nous avons imité les abeilles. Car les abeilles parcourent souvent de longues randonnées sans pour autant perdre leurs objectifs.

Ce projet a lui aussi pris un peu de temps pour être finalement mis sur pied. En effet, il était nécessaire d'attendre que les subsides de la région wallonne nous soient accordés car un tel projet est coûteux (environ 11 000 euros).

Le rucher didactique a demandé également beaucoup de main d'œuvre et dès lors, c'est un grand nombre de personnes bénévoles qui ont participé. Comme les abeilles dans leur communauté, il faut souligner la belle solidarité et l'organisation que nous avons rencontrées tout au long de ce projet.

Ensuite, l'abeille trouve ici une nouvelle fonction. Elle n'est pas seulement productrice de miel ou de cire, récolteuse de pollen ou de propolis, elle sert de support pédagogique. Tout ce qui peut éveiller de l'intérêt pour la nature chez nos jeunes générations nous est précieux. Les enfants vont pouvoir venir soit avec les enseignants soit avec leurs parents afin de suivre la vie des abeilles. Prendre le temps de les admirer, de les voir travailler et de comprendre la fabrication du miel.

Car oui, le miel naît d'une histoire d'amour entre les abeilles et les fleurs. Et pour aider nos amies les abeilles, nous avons semé deux prairies avec différentes semences de fleurs. Grâce à son nectar et son pollen, la fleur nourrit l'abeille. En échange, cette visite de l'abeille permet à la fleur de faire sa graine. Grâce à ce nectar et ce pollen qu'elle rapporte à la ruche, l'abeille va produire, le miel, la cire et la gelée royale qui nous nourrissent et nous éclairent depuis des milliers d'années.

Le site du rucher va encore évoluer et s'enrichir par d'autres plantations. En tant que commune Maya, régulièrement lorsque nous plantons des arbres, nous privilégions des mellifères et nous vous encourageons à faire de même), une pergola avec des plantes mellifères grimpantes et des panneaux didactiques.

Enfin, nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à la réussite de ce projet :

- ▶ les ouvriers communaux qui ont déjà bien travaillé mais qui entretiendront encore le terrain
- ▶ les apiculteurs qui eux aussi ont déjà donné de leur temps mais qui continueront à maintenir le rucher en état et soigner les abeilles
- ▶ les personnes du Fagotin qui donneront des animations pour les écoles ou groupes de personnes qui en font la demande
- ▶ le comité de Stoumont pour la mise à disposition du chapiteau
- ▶ les bénévoles du PCDN et enfin Marie-Françoise qui coordonne tout le travail du PCDN.

En espérant n'avoir oublié personne. Je vous souhaite de passer un agréable après-midi et je vous rappelle que si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre le groupe du PCDN. Maintenant, place à nos nouveaux locataires qui viennent de rentrer de lune de miel.

Yvonne Vannerum
Echevine en charge du Développement de la Nature

LA VIE DES ABEILLES SOLITAIRES, UNE CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE PCDN DE STOUMONT

Le 30 mai dernier, à l'Ancien Château de Rahier, une trentaine de personnes ont assisté à la conférence de Michel Segond, un amateur passionné par les abeilles solitaires.

Nous connaissons les abeilles domestiques élevées par les apiculteurs, qui nous offrent miel et autres produits de la ruche, mais il existe dans la nature plusieurs centaines d'espèces d'abeilles solitaires. Ces insectes pollinisateurs exceptionnels contribuent largement à la fécondation de nos cultures et à la biodiversité de notre environnement.

Les abeilles solitaires n'ont pas de reine, certaines visitent un grand nombre d'espèces végétales, tandis que d'autres s'approvisionnent en pollen et en nectar sur un nombre réduit de plantes spécifiques. La plupart creusent leur nid dans le sol, d'autres l'installent dans des trous d'arbres ou des galeries qu'elles forent dans le bois mort...

Un jardin « tiré à quatre épingles » leur enlève toute possibilité d'habitat naturel.

Encourageons la venue de ces insectes inoffensifs en laissant dans quelques endroits reculés de notre jardin un tas de pierres, des fagots de tiges creuses, ou encore une zone de terre dénudée bien ensoleillée. Assurons leur le gîte et le couvert en laissant un peu de place à la nature « sauvage » garante de leur survie et d'un accroissement de la biodiversité. Et surtout bannissons les insecticides, pesticides et autres produits chimiques de nos pratiques jardinières.

Comme le chantait Bourvil :

« Et, dans la ruche, tourbillonnent, Prêtes à prendre leur élan,
Se posant par cent et par mille Sur les fleurs qui s'ouvrent à peine,
Elles butinent leur pistil. Pour en extraire le pollen. Ah, les abeilles ! »

LA BIODIVERSITÉ À MA PORTE

Le 22 août, à l'Ancien Château de Rahier, était organisée une conférence qui avait pour thème « la biodiversité à ma porte ». Le conférencier Gilles Pirard était dynamique et enthousiaste. Il a pu captiver notre attention pendant deux heures. Après avoir expliqué ce qu'était la biodiversité : soit la diversité génétique, la diversité spécifique et la diversité des écosystèmes, Gilles Pirard nous a fait prendre conscience que la biodiversité est source de vie au quotidien. La nature est en péril, nous devons prendre des habitudes simples telles que : le fauchage tardif, l'entretien des rivières, avoir des prairies fleuries, préférer des plantes qui poussent naturellement chez nous dans nos jardins, renoncer à l'utilisation des produits chimiques, préférer le compost au jardin, planter des arbres et plantes mellifères pour nos abeilles, sauvegarder nos haies pour nos amis les oiseaux etc.

Une conférence très intéressante et riche de conseils, organisée par le PCDN.

Yvonne Vannerum

LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA

De grands massifs de ces grandes fleurs roses prolifèrent le long de nos cours d'eau, étendant de plus en plus leur territoire dans les prairies et sur le bord des chemins.

La balsamine de l'Himalaya, originaire du Cachemire et du Népal, a été introduite délibérément en Europe en 1839 comme plante ornementale. Cette grande plante (plus d'1m50) très vigoureuse fleurit de juillet à fin octobre, ses graines (jusqu'à 800 par plant) sont contenues dans des capsules allongées qui éclatent lorsqu'elles arrivent à maturité, expulsant les graines jusqu'à sept mètres de la plante. Elle envahit très rapidement de nombreux endroits, entrant en compétition avec les espèces indigènes qu'elle étouffe et remplace. C'est une plante invasive* qu'il faut détruire par différents moyens : fauchage, arrachage, mise des terres en pâturage... Surtout ne les installez pas dans votre jardin !

Les 15 juin et 26 juillet derniers, deux arrachages manuels ont été organisés par le Fagotin en partenariat avec le PCDN de Stoumont et le Contrat Rivière Amblève. Des milliers de plants ont été détruits sur un affluent de l'Amblève, mais ce travail doit être répété pendant plusieurs années pour épuiser la réserve de graines contenues dans le sol.

*Les plantes invasives sont des plantes introduites en dehors de leur aire de distribution naturelle, de manière accidentelle ou volontaire, après l'an 1500, capables de se naturaliser et de se reproduire dans la nature et de former des populations pérennes sans assistance humaine.

Marie-Françoise Perat



ZÉRO PESTICIDES DE L'EUROPE... À LA COMMUNE !

Depuis juin 2014, la Wallonie a décidé de se mettre aux normes d'une directive européenne qui vise, à terme, à parvenir à une Europe sans pesticide. La route est longue, l'avancée est lente mais la mise en conformité de la commune de Stoumont est une avancée dans la bonne direction de ce point de vue. Rencontre avec Philippe Goffin qui nous en dit plus sur les mesures qui ont été prises et leurs conséquences :

Tanguy Wéra : Qu'est-ce que c'est, concrètement, une commune sans pesticide ?

Philippe Goffin : C'est une commune où les ouvriers communaux n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire. Donc aucun pesticide au sens large : herbicides, insecticides, fongicides... tous produits qui servent à lutter contre les insectes, maladies des plantes, champignons, etc.

T.W. : Concrètement, quelle était la situation jusqu'au 30 mai 2014 ?

P.G. : Jusqu'au 30 mai, les seuls pesticides qu'utilisait la commune étaient des herbicides. On en épandait à certains endroits, dans les cimetières, dans les espaces pavés. C'était pratique, les endroits étaient désherbés pour une longue durée. Bien sûr, cette solution n'était pas optimale et, depuis longtemps, la commune sensibilisait les citoyens au respect de l'environnement.

T.W. : et depuis ?

P.G. : On a investi dans de nouvelles solutions, j'ai participé moi-même à une formation sur une gestion de l'environnement sans pesticide et les ouvriers communaux ont été inscrits à chaque fois qu'une formation a été organisée par la région.

La commune est en train de faire l'acquisition de matériel thermique qui brûle les mauvaises herbes. L'inconvénient, c'est que l'opération doit être répétée plus régulièrement que lorsqu'on épandait des herbicides.

T.W. : Quelles conséquences pour le budget de la commune ?

P.G. : Dans un premier temps, c'est un surcoût parce qu'il va falloir investir dans du nouveau matériel. Ensuite, comme je l'ai dit, il faudra des interventions répétées et donc le coup de main d'œuvre augmentera mais en dehors de ça, on ne devra plus acheter des produits qui étaient très chers, donc au niveau budgétaire, ça va s'équilibrer.

T.W. : et c'est de l'argent qui reste dans la commune, il ne part pas dans les poches des multinationales telles que Monsanto ! Enfin, est-ce que la commune a l'ambition d'inciter ses habitants dans une démarche « zéro pesticide » ?

P.G. : Non, ce n'est pas le rôle de la commune d'interférer dans les démarches personnelles des riverains même si on sensibilise. En revanche, les particuliers aussi sont concernés par la décision de la Région ! A partir de ce 1er septembre 2014, il est interdit de traiter chimiquement les surfaces imperméables (terrasses, pentes de garages, allées, ...) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales.

T.W. : merci beaucoup pour ces informations, les citoyens qui désireraient en savoir plus sur la question peuvent aller sur le site de la Région wallonne : <http://environnement.sante.wallonie.be/> Rubrique : « Objectif Zéro phyto en Wallonie en 2019, c'est parti ! »

Tanguy Wéra

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LES PLANS PARTICULIERS DE GESTION DE DEUX RÉSERVES NATURELLES DOMANIALES À STOUMONT

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne a pris l'initiative de soumettre et d'instruire deux dossiers de création/extension de Réserves Naturelles Domaniales, à savoir celle des « Prairies humides du Roannay » et celle de la « Génévrière de Coûr » à La Gleize.

Ces sites abritent divers habitats remarquables, dont plusieurs d'intérêt communautaire. Alors que les prairies humides du Roannay abritent des bas-marais acides, des prairies maigres mésophiles, des prairies humides à scirpe des bois ou des mégaphorbiaies à reine-des-prés et bistorte, l'autre projet de réserve est exceptionnel par la présence de genévriers, devenus rares sur ce haut plateau.

Avant l'adoption des arrêtés de création/extension des réserves, les Plans particuliers de Gestion de celles-ci doivent être soumis à enquête publique. Ceux-ci comprennent les aspects administratifs, la carte, les aspects biologiques et les mesures générales de gestion.

Vous pouvez les consulter et émettre vos remarques pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les bureaux de l'administration communale de Stoumont (tél. : 080/29.26.56). Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès du bureau du Cantonement du Département de la Nature et des Forêts de Spa (Ferme de Malchamps, rue Sauvenière 201 à Spa - Tél. : 087/29.90.80).

L'enquête publique débutera le 01^{er} décembre 2014 pour se terminer le 15.01.2015 ; elle est interrompue du 24.12.2014 au 01.01.2015.



MARTINE GROGNARD EST VOTRE NOUVELLE ÉCOPASSEUSE

Une éco, quoi ? Une écopasseuse ! C'est une conseillère en énergie, en logement et en développement durable.

Depuis quelques mois, Mlle Martine Grognard est l'écopasseuse de notre Commune où elle preste un quart-temps. Elle occupe également cette fonction au sein des Communes de Trois-Ponts et de Vielsalm.

La meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas ! Notre écopasseuse va vous donner des conseils pour diminuer votre facture énergétique et pour améliorer le confort de votre habitation.

Elle vous informera au sujet :

- ▶ de l'Ecopack, un prêt à 0 % d'intérêt pour réaliser des travaux économiseurs d'énergie dans son logement,
- ▶ des nombreuses primes régionales et communales en matière de performance énergétique et de logement,
- ▶ du fournisseur de gaz et d'électricité le moins cher du marché,
- ▶ de la performance énergétique du bâtiment (PEB),
- ▶ de la salubrité des logements,
- ▶ ...

Cette aide est bien entendu GRATUITE pour les habitants des Communes de Stoumont, de Trois-Ponts et de Vielsalm.

Vous pouvez la rencontrer à l'Administration communale de Stoumont :

le lundi de 9h00 à 12h00

Comment la contacter ?

Email : martine.grognard@stoumont.be

Téléphone : 080/29.26.63 (uniquement les lundis)

Par ailleurs, elle apportera son concours aux services communaux en matière de gestion des possibilités de logement existant au sein de la commune, de sensibilisation et de réflexion sur l'utilisation rationnelle de l'énergie.

RÉDUISEZ VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE SANS DÉPENSER 1 EURO

L'hiver est bien là et la chaudière ronronne depuis un petit temps. Les journées courtes nous obligent à allumer les lampes plus tôt. Le sapin illumine de milles feux cette période de fête. Et tout ceci va se ressentir sur notre facture d'énergie.

Un ménage dépense 2500 à 3000 euros par an pour se chauffer, s'éclairer, se déplacer... et le prix de l'énergie ne va pas diminuer.

Voilà le 1er de l'an qui arrive avec son lot de bonnes résolutions. Si on en profitait pour y inclure quelques gestes pour réduire notre consommation d'énergie? Ces attitudes permettront d'économiser quelques euros, ainsi les prochaines fêtes seront plus sereines.

ferme ton frigo !

morgane parisi

laisser ouvert le frigo trop longtemps
consomme beaucoup d'énergie et
fait baisser son efficacité.



couper
complètement
l'alimentation
des appareils
la nuit, en
débranchant
ou en
utilisant
une multi
prise avec
interrupteur.



Voici 5 astuces pour réduire sa facture énergétique :

1. Dégivrer son congélateur !

Voilà une besogne que l'on rebute souvent à faire. Or il suffit de 2 mm de givre pour voir sa consommation augmenter de 10 %.

La première tâche et non la moindre est de le vider. Profitez de ces jours d'hiver avec ces températures négatives, pour stocker nos aliments dehors pendant qu'on s'attèle à dégivrer son congélateur.

2. Un produit à décongeler ?

Mettez-le au frigo ! Tout en décongelant, il refroidira votre frigo, ce sera de l'énergie gagnée. De plus, la congélation ne tue pas les bactéries mais les endort. Si vous décongelez vos aliments à température ambiante, les bactéries vont se réveiller et se multiplier. Dans le frigo, elles se multiplieront beaucoup moins vite.

3. Faites la chasse aux veilles !

Débranchez votre TV, votre ordinateur, votre internet quand vous ne les utilisez pas. Ils ne risquent pas de perdre la mémoire mais bien d'économiser de l'électricité.

Branchez-les sur des multiprises, ça vous simplifiera la vie !

4. Cuisinez couvert !

Le couvercle sur la casserole permet d'éviter les éclaboussures mais aussi de réduire sa consommation en énergie. Sans couvercle, il faudra 3 fois plus de temps et d'énergie pour faire bouillir l'eau. Quand vous achetez une casserole, préférez des couvercles en verre. Ils permettent d'observer directement la cuisson sans devoir l'enlever, encore un gain d'énergie.

5. Achetez malin !

Les soldes d'hiver sont à nos portes et les bonnes affaires aussi ! Profitez-en pour acheter des guirlandes économes en énergie pour garnir votre sapin. En effet, les ampoules des guirlandes classiques consomment 1 watt alors qu'une led consomme 10 fois moins. Vous devez acheter de nouveau électros ? Privilégiez les classes A, ils sont plus chers mais bien plus économes.

Economisez bien et à l'année prochaine !

Martine Grogard, votre écopasseuse

Permanence tous les lundis de 9 à 12h

080/ 29 26 63

Illustrations de Morgane Parisi (www.studiobrou.com)

PÉNURIE D'ÉLECTRICITÉ

L'actualité nous rappelle quotidiennement les risques potentiels de délestage encourus pendant la période hivernale.

En effet, si toutes les mesures préventives mises en oeuvre ne parvenaient pas à réduire suffisamment la consommation générale d'électricité du pays, il n'y aurait pas d'autre solution que de forcer cette réduction en coupant l'alimentation électrique de certaines régions. C'est ce qui est communément appelé « plan de délestage ». Ces coupures momentanées, lors du pic de consommation de fin de journée (entre 17h00 et 20h00),

Afin de procéder à un délestage, il faut couper un certain nombre de postes de distribution. Celui-ci est mis en oeuvre par groupes de postes de distribution représentant chacun une tranche de délestage. En Belgique, il existe 6 tranches représentant chacune 500 MWh (ce qui équivaut à +/- 30 % de la capacité totale du réseau) et en Wallonie, ces tranches sont numérotées de 1 à 6 et sont subdivisées en partie A et partie B. Celles-ci ne sont pas constituées en zones géographiques régionales ou locales. Une même tranche concerne donc des communes de différentes régions du pays. Tout comme une même commune peut être alimentée par plusieurs postes de distribution appartenant à des tranches différentes, c'est le cas de Stoumont. En effet, dans le plan de délestage, la plupart des villages et hameaux de notre commune se situent en tranche 2, exceptés la rue de Huy à Chevron (tranche 4) ainsi qu'une partie de la Lienne (Chevron et Rahier), Bierny, Chession, La Bruyère, le Thier, Lorcé, Bois de Mahoster, Fagnenaze et Naze (tranche 0).

En cas de pénurie, le plan de délestage ne sera activé par le gouvernement fédéral qu'en cas d'absolue nécessité (situation extrême) et si toutes les autres mesures préalables visant à réduire la consommation électrique ne s'avèrent pas suffisantes. Cela signifie que la veille du jour où une pénurie devrait se produire, il serait décidé quelles tranches (**par ordre décroissant**) seraient privées d'électricité pendant les quelques heures de pointe de consommation. Vous serez donc informés 24 heures à l'avance du fait que vous risquez d'être privés d'électricité le lendemain. Vous aurez donc la possibilité de vous y préparer. **Le centre de crise communal se tiendra alors à l'Administration.**

Ainsi, en cas de risque de pénurie, des mesures d'interdiction et de réduction de la consommation à grande échelle seront prises. Mais nous aurons aussi besoin de vous ! En réponse à une situation exceptionnelle, il convient que tous nous apportions notre pierre à l'édifice. **Si chacun d'entre nous fait un effort pour réduire sa consommation, nous pouvons contribuer à éviter les délestages !**



CONSEILS PRATIQUES

1. Que faire avant une coupure d'électricité annoncée ?

1. Réduisez le risque de pénurie et évitez une coupure en économisant l'électricité par quelques gestes simples.
2. Préparez-vous à une coupure de courant

Évitez les gaspillages et diminuez votre consommation

- ▶ Éteignez l'éclairage inutile.
- ▶ Abaissez la température de vos thermostats et enfilez un pull.
- ▶ Éteignez les appareils électriques en veille en débranchant la prise.
- ▶ Utilisez fer à repasser, lave-linge, sèche-linge, cuisinière électrique, micro-ondes, lave-vaisselle, aspirateur, seulement si c'est indispensable. Utilisez ces appareils de préférence après 22h00.
- ▶ Incitez vos amis à faire de même.

Quand une coupure d'électricité est prévue pour plusieurs heures :

- ▶ Chargez votre GSM (mais gardez à l'esprit que les réseaux de téléphonie mobile et fixe peuvent être perturbés durant une panne électrique).
- ▶ Préparez un kit d'urgence : radio à piles, lampe torche électrique et bougies ou bougies chauffe-plats (toujours placées dans des supports adéquats), médicaments, couvertures, vêtements chauds,...
- ▶ Prévoyez de la nourriture à consommer froide et des bouteilles thermos d'eau chaude (p.ex. pour les biberons des jeunes enfants).
- ▶ Gardez votre congélateur fermé (3h à 4h de coupure d'électricité ne suffisent pas à dégeler les aliments) et conservez-y un sac à glaçons qui vous servira d'indicateur de contrôle après une coupure d'électricité.
- ▶ Prévenez vos proches et vos voisins vulnérables.
- ▶ Le jour de la coupure annoncée, si un membre de votre famille doit disposer de matériel médical électrique spécifique, conduisez-le à l'hôpital.

Attention !

Si vous achetez un groupe électrogène, faites-le installer par un professionnel pour limiter le risque de court-circuit. Plus le groupe est puissant, plus ce risque est élevé.

2. Que faire pendant une coupure d'électricité annoncée ?

Quelques conseils pour mieux vivre une coupure d'électricité

- ▶ Débranchez les appareils électriques sensibles (TV, ordinateur) pour éviter les dégâts dus à une surtension au rallumage.
- ▶ Pour les mêmes raisons, réglez le thermostat de votre chaudière sur le minimum.
- ▶ Limitez vos déplacements en voiture.
- ▶ Restez à l'écoute des médias (via une radio à piles ou votre autoradio).

- ▶ Préférez les lampes torches (ou des bougies chauffe-plats) aux bougies.
- ▶ Placez les bougies (ou des bougies chauffe-plats) dans un support approprié et sur une surface incombustible. Ne les laissez jamais sans surveillance et éteignez-les avant d'aller vous coucher.
- ▶ Évitez d'ouvrir inutilement votre frigo ou votre congélateur.
- ▶ Téléphonnez seulement en cas de réelle nécessité pour ne pas saturer le réseau (lors d'une coupure de courant, le trafic téléphonique peut subir des dérangements).
- ▶ Fermez portes et fenêtres pour conserver la chaleur de vos pièces.
- ▶ Si vous chauffez au gaz, au pétrole, au charbon ou au bois, gardez une aération de la pièce suffisante pour éviter l'asphyxie au monoxyde de carbone.
- ▶ Gardez un interrupteur en position « allumé » pour savoir quand le courant sera rétabli.

3. Que faire après une coupure d'électricité ?

Une fois le courant rétabli, tenez compte des conseils suivants.

- ▶ Afin d'éviter tout risque de nouvelle coupure, n'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps. Laissez le système électrique se stabiliser, vous éviterez ainsi une surcharge.
- ▶ Vérifiez l'état de la nourriture dans les réfrigérateurs et congélateurs. Si vous suspectez une détérioration, jetez-la ! Il en va de votre santé !
- ▶ Par mesure de contrôle, placez un sac à glaçons au congélateur. Si les glaçons ont fondu puis gelé à nouveau, le risque est grand que la nourriture soit avariée.
- ▶ Sachez que des aliments peuvent demeurer congelés pendant 24 voire 36 heures si la porte du congélateur est restée fermée. Dans ce cas, vous pouvez encore consommer la nourriture sans danger.
- ▶ Si durant la coupure de courant, vous avez utilisé votre kit d'urgence (voir conseil « que faire avant une coupure d'électricité »), veillez à le compléter en prévision d'une nouvelle situation d'urgence.
- ▶ Prenez des nouvelles de vos proches et de vos voisins vulnérables.

Attention !

Si vous disposez d'un générateur de secours, vous devez cesser de le faire fonctionner quand le courant se rétablit. Débranchez-le afin d'éviter un court-circuit.

Pour plus d'informations concernant le risque de pénurie en Belgique et la manière d'agir pour l'éviter, n'hésitez pas à consulter les différents sites suivants :

- ▶ www.info-risques.be
- ▶ www.offon.be
- ▶ www.pretpourlhiver.be
- ▶ www.elia.be, www.economie.fgov.be/fr/



LE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

Sans préjuger d'une météo plutôt clémente ces dernières années, nous devons néanmoins en cette fin de décembre envisager le retour du Bonhomme Hiver avec son lot de paysages superbes, de joies des sports d'hiver mais aussi... de difficultés de déplacement.

Notre voirie se compose de 37 kms de routes régionales qui sont entretenues et dégagées par les services de la Région Wallonne. Il reste alors quelques 490 kilomètres de routes et chemins communaux, d'importances diverses. En période hivernale, une douzaine d'ouvriers, répartis en deux équipes, de façon à couvrir plus de 16 heures d'intervention ininterrompue, se tiennent prêts à intervenir sept jours sur sept en cas de neige ou de verglas. Nos ouvriers communaux se mettent en route dès 4h30 le matin sur les deux camions équipés d'un épandeur de sel et de lame chasse neige et les deux tracteurs équipés de lame chasse neige.

Bien entendu, cette équipe et ces quatre véhicules, ne peuvent intervenir sur l'ensemble du réseau en même temps. Des priorités ont été établies selon l'importance du trafic sur nos routes.

Nous comprenons très bien que chacun aimerait avoir 'son' trajet traité dès le matin mais cependant cela reste impossible. D'autre part, des chutes successives de neige, un dégel suivi d'un nouveau gel, une alternance de pluie et de neige sont autant d'éléments qui engendrent des difficultés supplémentaires. Tout comme le salage de routes peu fréquentées ne donne pas les mêmes résultats que sur une route à plus grand trafic.

Conduire un camion équipé d'une lame de déneigement sur un sol glissant n'est pas un jeu d'enfant. En effet, le moindre obstacle caché sur le côté de la route peut bloquer un côté de la lame et faire pivoter le camion sur un axe. Une autre difficulté pour ces chauffeurs est de faire du slalom entre les voitures stationnées sur les bords des routes ou dans les villages. Merci de penser, quand la neige ne vous en empêche pas, de garer votre voiture le plus loin possible de l'axe de la route. Merci aussi de veiller à entretenir vos haies qui empêchent parfois le passage avec un véhicule équipé d'une lame de déneigement.

Notre Ardenne n'est pas la montagne, mais ceux qui y habitent savent qu'il est possible d'y avoir quelques jours, parfois même quelques semaines, de conditions hivernales. Equipons donc nos véhicules en conséquence ou acceptons de ne pas nous déplacer durant ces quelques jours difficiles.

Un numéro de téléphone d'urgence pour le déneigement est disponible : Monsieur Dominique Pierlot au 0495/34.64.62. Attention par URGENCE, il faut entendre des raisons médicales urgentes.

Nous sommes conscients que certains habitants peuvent, selon leur heure de départ et leur situation géographique, éprouver des difficultés avant de rejoindre les grands axes. Chacun doit cependant savoir que les services communaux de déneigement sont au travail, que la commune est vaste et peu peuplée et que les services de déneigement ou d'épandage ne pourraient être partout à la fois. Nous n'en sommes pas là mais « mieux vaut prévenir que guérir ».



PETIT DÉJEUNER OXFAM

Le 21 septembre, grâce à vous, notre petit déjeuner solidaire fut encore une réussite. Quarante-quatre personnes avaient pris le chemin de Rahier. Un excellent et copieux petit déjeuner attendait les convives. Nous avons pu partager un bon moment de convivialité autour des tables rondes qui se prêtent à merveille à ce type de rencontre. L'occasion pour chacun de prendre des nouvelles de ses voisins ou de ses amis villageois. Le but de cette matinée était surtout de soutenir les populations défavorisées du sud afin qu'elles soient plus autonomes et de leur donner la possibilité de se développer par elles-mêmes. Nous tenons à remercier les dames du magasin Oxfam de Malmedy pour leur participation bénévole, les amis de l'Ancien Château qui répondent toujours présents pour nous aider et enfin toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette réussite. A l'année prochaine.



Yvonne Vannerum



LETSGO

LETSGO, LE GUIDE INTERACTIF LOCAL POUR SMARTPHONES ET TABLETTES

Vous possédez un smartphone ? téléchargez LetsGo sur l'App Store ou sur le Google Play en recherchant « LetsGo ».

Choisissez votre commune et partez à sa re-découverte !

Vous êtes commerçant, artisan ou responsable d'une association ? publiez gratuitement une rubrique dans l'application.

Publier votre fiche avec l'ordinateur	Publier votre fiche avec le smartphone
<p>→ Se rendre sur www.lets-go.be > Entrer sur le portail</p> <p>Ou se rendre directement sur www.lets-go.be/backupoffice</p> <p>→ S'inscrire et créer gratuitement sa fiche en 5 minutes</p>	<p>→ Télécharger l'application en recherchant « LetsGO » sur le Google Play ou l'App Store</p> <p>→ Se rendre dans le menu Evénements ou Commerces & Lieux et appuyer sur « + »</p> <p>→ S'inscrire et créer gratuitement sa fiche en 5 minutes !</p>

Pour toute information complémentaire : 080 29 26 80





LE GROUPE D'APPUI DE PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

Il s'agit d'un groupe de discussion et d'action autour de la consommation. Il a pour but de permettre à tous de faire face aux problèmes de gestion de la vie quotidienne comme lire ses factures, établir un budget du ménage équilibré, connaître ses droits et ses devoirs...

Une après-midi par mois, des travailleurs sociaux accueillent de manière conviviale les participants et organisent avec eux des animations autour de la consommation et du surendettement avec parfois l'intervention de personnes extérieures comme un avocat, un assureur, un banquier...

Des sorties extérieures sont également proposées : visite d'une exposition, des « Restos du cœur »...

L'accent est mis sur la prévention du surendettement. Mais il y a également une action complémentaire avec celle des services de médiation de dettes qui constitue l'aspect curatif de ce surendettement.

La participation à ce groupe de discussion est libre. Vous pouvez contacter l'assistante sociale pour plus de renseignements.

Responsable : Madame Sarah Pastor, assistante sociale

Tel : 080/29.26.86

La Directrice générale
Valérie Simon

Le Président
Albert André



BORGOUMONT-LA GLEIZE, INAUGURATION DE CINQ LOGEMENTS PUBLICS LE 27 NOVEMBRE

Discours prononcé par le Président du CPAS

C'est pour moi une bien agréable mission à remplir que de vous souhaiter à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue à Stoumont, plus particulièrement à l'entrée du domaine de Borgoumont qui mène vers la M.R.S. Philippe Wathélet, maison de repos et de soins qui comprend 75 lits et vers le bâtiment remarquable qui abritait successivement le Sanatorium provincial, l'Institut Médical Provincial, le Centre de Revalidation de Borgoumont et enfin le Centre d'accueil FEDASIL.

Ce bâtiment est actuellement en vente, et je vous invite à le (re) découvrir, il donnera peut-être des idées à certains.

L'ensemble du domaine a été cédé par la Province en 2004 à l'Intercommunale du Centre Hospitalier Peltzer La Tourelle et c'est dans le cadre du plan d'ancrage communal du logement 2007-2008 que le Foyer Malmédien acquit les bâtiments dans lesquels nous nous trouvons, avec un subside communal de 125.000 euros pour l'acquisition et la rénovation.

Il s'agissait de 6 maisons individuelles contiguës construites en 1903 avec le sanatorium et qui servaient d'habitations pour le personnel ; la première à l'entrée, comprenant le porche, était réservée au concierge qui avait notamment la charge du contrôle des entrées et des sorties en actionnant la barrière qui a aujourd'hui disparu.

Cette splendide reconversion en 5 logements publics, 3 de 2 chambres et 2 de 3 chambres, illustre bien la volonté de notre commune de participer à l'effort collectif nécessaire pour permettre au plus grand nombre de nos concitoyens d'accéder à un logement décent à un prix décent.

Si les rénovations ont un coût non négligeable tant les normes sont exigeantes, elles s'inscrivent dans notre politique de logements publics dispersés et intégrés pour une meilleure mixité sociale tout en préservant le bâti existant et son histoire.

Après un logement d'urgence en fonction depuis 2008, 2 logements publics inaugurés en juin 2012 à Chevron, 2 logements publics inaugurés en avril 2013 à Stoumont, un logement de transit en cours à Chevron, un nouveau projet sur la route de Spa, nous sommes certes en dessous des normes fixées par la Région, mais nous avons fait du chemin depuis 2006, puisqu'il n'existait précédemment aucune politique du logement en la matière.

Au nom de la commune de Stoumont, je m'associe aux membres du Foyer Malmédien pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet qui va faire le bonheur des familles.

Je vous remercie pour votre bonne attention et je vous invite à découvrir les lieux pour ceux qui n'en ont pas eu l'occasion, pour les autres ce sera le verre de l'amitié.

Albert ANDRE
Echevin du logement et Président du C.P.A.S.

VENEZ À LA MAISON DE L'EMPLOI DE STAVELOT, STOUMONT, TROIS-PONTS :



Une équipe de conseillers y est à votre disposition pour :

- ▶ Réaliser toute **démarche administrative** du ressort du FOREM ((ré)inscription, changement d'adresse, mise à jour de votre dossier, attestations diverses, ...);
- ▶ Vous conseiller et vous aider dans votre **recherche d'emploi** ;
- ▶ Vous **accompagner** dans vos démarches ;
- ▶ Vous **mettre en contact** avec un des partenaires de la Maison de l'Emploi

La Maison de l'Emploi, c'est aussi :

- ▶ Des **offres d'emploi** mises à jour quotidiennement.
- ▶ La **logistique** nécessaire à une recherche d'emploi efficace : ordinateurs connectés à Internet, téléphone, fax, photocopieuse, imprimante.
- ▶ De la **documentation** sur la rédaction du CV et de la lettre de motivation, l'entretien d'embauche, les entreprises, les secteurs, ...
- ▶ Des **informations** sur les métiers, les filières de formation, l'installation comme indépendant, les aides à l'embauche, ...
- ▶ Des **formations** spécifiques à la recherche et l'orientation

PLACE SAINT-REMACLE 33/4
À 4970 STAVELOT

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX :
Lundi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mardi 8h30 - 12h
Mercredi 8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Jeudi 8h30 - 12h
Vendredi 8h30 - 12h

ET tout cela GRATUITEMENT !

Modules courts d'orientation en individuel Bilan de compétences et/ou définition-confirimation du projet professionnel, orientation	Informations et inscription auprès de nos conseillers Entrées permanentes
Cours et ateliers de français pour adultes belges et étrangers, AXES ORAL ET ECRIT - ASBL OPTIONS	Renseignements complémentaires au 080/79.96.49 (asbl Options)
Permanence Job'In Vous êtes porteur d'un projet d'entreprise ? Vous êtes demandeur d'emploi ? Vous souhaitez vous lancer comme indépendant ou créer votre société ? Job'In vous aide à réaliser et réussir votre projet !	Informations auprès de Job'In au 087/77.66.38 Cindy Gillissen
Stage de transition professionnelle Tu as moins de 30 ans, tu sors de tes études secondaires, tu es inscrit comme demandeur d'emploi au Forem et en stage d'insertion.	Tu recherches une première expérience professionnelle ? Parle du stage de transition professionnelle à ton conseiller référent

www.leforem.be, pratique et rapide pour vous inscrire comme demandeur d'emploi !

Se réinscrire, mettre à jour son dossier, communiquer un changement d'adresse,... est également possible par téléphone : le 0800/93 947 c'est simple, rapide et gratuit.

AIDER LES MICRO-ENTREPRISES

L'accès au financement reste souvent difficile pour les entrepreneurs et plus encore pour les très petites et jeunes entreprises en raison, notamment, du manque de sûreté ou d'apports personnels limités. Aider les artisans, les commerçants, les entrepreneurs, les professions libérales ou les jeunes starters à accéder au crédit est l'objectif de la SOCAMUT, l'une des filiales de la SOWALFIN, Société wallonne de financement et de garantie des PME.

Grâce au soutien du FEDER (Fonds européen de développement régional), la SOCAMUT propose aux micro-entreprises wallonnes un nouvel outil appelé « produit mixte ». Son originalité : combiner un micro-prêt et une garantie sur un micro-crédit bancaire afin de permettre aux entreprises de financer des besoins pouvant aller jusque 37.000 euros.

La spécificité de cet outil réside dans son caractère automatique et rapide, la banque ne devant pas obtenir d'accord préalable

de la SOCAMUT pour accorder le financement. De la micro-brasserie à la boucherie, en passant par l'ébénisterie ou l'entreprise de construction innovante, le produit mixte constitue une solution souple et adaptée aux besoins des très petites entreprises et des indépendants.

Pour en savoir plus

SOWALFIN
Avenue Maurice Destenay, 13 - 4000 LIEGE
Tél : 04 237 07 57
www.socamut.be



COMMÉMORATION 1914-1918



4 août 1914 – 4 août 2014, il y a cent ans que commençait la première Guerre Mondiale. Comme la plupart des communes belges, la commune de Stoumont, en collaboration avec l'ASBL Les Amis de l'Ancien Château de Rahier, a pris l'initiative d'organiser la commémoration de cette tragédie.

La cérémonie eut lieu le 01^{er} août à Rahier, devant le monument aux héros de ce qu'on a appelé la « Grande Guerre ». Etaient réunis pour cette occasion, les porte-drapeaux des communes limitrophes et avoisinantes, André Lejeune notre porte-drapeau stoumontois, le Collège communal et de nombreux conseillers, Monsieur l'abbé Geenen, de nombreux Stoumontois et, c'est important de le souligner, des enseignants et des enfants de toutes les écoles des différents réseaux de notre commune.

Après le discours de bienvenue, prononcé par le président de l'ASBI, votre serviteur, et celui du bourgmestre (lire à la suite), ce fut le tour des enfants qui rappelèrent les noms des combattants repris sur le monument que leur école parrainait. Chaque énumération était ponctuée d'un poème en français ou en anglais (very good your english, congratulations) ou d'une chanson. Ensuite Monsieur Pol Lespagnard évoqua avec beaucoup d'émotion le souvenir de son oncle, mort pour la patrie. Après le dépôt d'une gerbe et la sonnerie du « Last Post », tous entonnèrent une vibrante Brabançonne.

Un grand merci à tous pour votre participation et particulièrement aux enfants qui, au cœur des vacances ont tenu à être présents à cette manifestation.

Ils ont apporté à cette cérémonie, empreinte de respect et de reconnaissance, une joyeuse touche de spontanéité et de fraîcheur.

Après la cérémonie au monument, l'assemblée s'est dirigée sur le site de l'ancien château pour le vernissage d'une exposition dédiée aux combattants, aboutissement d'un important travail de recherche dans les archives communales et, à Bruxelles, dans les archives de l'armée.

Un grand merci à André Bodeux, Jean-pierre Dumont et Rik Goyens pour ce formidable travail ainsi qu'à Marc Cornille, Roger Schyns et André Lejeune qui leur ont apporté une aide bienvenue.

Philippe Goffin

RAHIER, LE 04 AOÛT 2014 : HOMMAGE AUX COMBATTANTS DANS LE CADRE DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Discours prononcé par le Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,
Chers représentants des Associations patriotiques,
Chers enfants,

Au nom de l'Administration communale, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la bienvenue à cette manifestation organisée en hommage aux combattants du premier conflit mondial, s'inscrivant ainsi pleinement dans l'ensemble des commémorations du centenaire organisées dans notre Province.

Permettez-moi également de vous remercier toutes et tous d'avoir répondu aussi nombreux à notre invitation et particulièrement, nos écoles, les « Amis de l'Ancien Château » associés à un groupe de travail élargi, pour la remarquable préparation de l'exposition, évocation de souvenirs de ces années sombres, dont le vernissage ponctuera cette soirée.

Si la guerre 14-18 a profondément marqué l'histoire de notre pays et du monde entier, nous pouvons nous interroger sur l'opportunité et le bien-fondé de la commémoration de l'anniversaire du début de la Grande Guerre et de son éventuel paradoxe avec celle du 11 novembre, jour de la signature de l'Armistice à Rethondes en 1918.

Et puis de nous dire que le début d'une guerre est nécessairement lié à un contexte particulier, en l'occurrence ici des jeux d'alliance, des nations prêtes à la guerre, des nationalismes exacerbés, une soif d'hégémonie, ... qui conduisent il y a 100 ans, jour pour jour, l'Empire Allemand, la plus grande puissance militaire au monde à déclarer la guerre à la Russie puis à la France deux jours plus tard.

Et c'est par la Belgique, en violation de sa neutralité et par





1914-2014 : LA COMMUNE DE STOUMONT SE SOUVIENT DE SES ANCIENS COMBATTANTS

À l'instar de bien d'autres localités, notre commune a tenu à rendre hommage à ceux des siens qui combattirent l'envahisseur allemand, lors de la Première Guerre mondiale. À cet effet, le 1^{er} août, à Rahier, fut organisée, en leur honneur, une cérémonie commémorative à laquelle était convié l'ensemble de la population stoumontoise.

la Province de Liège en particulier, que la Grande Guerre commence le 04 août 1914.

Il paraît donc essentiel de prendre le temps de la réflexion, de sensibiliser au contexte, de sensibiliser à cette dégradation progressive et insidieuse afin que plus jamais de tels actes et de telles atrocités ne se reproduisent !

Car n'oublions jamais qu'à peine 20 ans après cette guerre, qui devait être la « der des ders », dans l'après-crise de 1929, un nouvel envahissement se préparait.

L'Europe est décriée par d'aucuns aujourd'hui. Je suis convaincu qu'un des effets collatéraux positifs de la création de cette union est bien de permettre aux nations de se rencontrer, de créer un espace de dialogue, d'échange, de partage et de développer, sous diverses formes, la solidarité et des projets pour un avenir commun.

Et si chaque jour prouve que l'équilibre est fragile et que rien n'est jamais définitivement acquis, notre devoir est alors à la vigilance !

Sensibiliser au contexte est important, perpétuer le devoir de mémoire de notre passé collectif l'est tout autant.

Et ce devoir de mémoire prend encore un peu plus de sens que tous les acteurs ont aujourd'hui disparu.

Si les Allemands pensaient que la Belgique se montrerait incapable de résister longtemps ou laisserait passer les forces allemandes pour éviter l'affrontement, c'était sans compter sur les mots forts d'Albert 1^{er} exprimés devant les Chambres, je le cite : « un pays qui se défend s'impose au respect de tous, ce pays ne périt pas ».

En perpétuant la mémoire, nous ouvrons une réflexion citoyenne, nous permettons aux générations actuelles et futures de saisir tout le sens de l'atrocité de ces faits d'armes et de souffrances endurées par nos anciens, telles la faim, les privations, la peur, la déportation ou la perte d'un proche. Mais, aussi... de saisir tout le sens de cette volonté de survivre, de résister et de garder l'espoir.

Cette résistance dans notre Province est reconnue de tous. Elle est admirablement décrite par l'historienne Barbara Tuchman, je la cite : « *ce que la résistance à Liège a offert aux alliés, ce n'est ni 2 jours, ni 2 semaines, c'est un idéal et un état d'esprit* ». Je vous propose à présent de faire place au recueillement et d'honorer la mémoire de tous les Stoumontois qui ont bravé la mort afin que nous jouissions tous aujourd'hui d'une vie dans une Belgique indépendante, libre et démocratique.

Didier Gilkinet - Bourgmestre

Outre une majorité de nos mandataires communaux et les représentants des associations patriotiques régionales, dont l'un ou l'autre arborant une nonantaine remarquablement assumée, ce fut une foule estimée à quelque quatre-vingts personnes, qui convergea vers le monument érigé par notre localité à la mémoire de ses anciens combattants. Glissant ses rayons à travers le feuillage du Chêne de la Victoire tout proche, le soleil lui-même sembla ne vouloir rien perdre de l'événement.

En sa qualité de coordinateur de la manifestation, monsieur Philippe Goffin se chargea de remercier les personnes présentes ainsi que toutes celles qui avaient collaboré aux préparatifs de cette commémoration. Puis il céda la parole à notre bourgmestre. Après avoir succinctement rappelé quelles furent les premières phases du conflit, monsieur Gilkinet mit en exergue l'abnégation dont civils et militaires eurent à faire preuve, en province de Liège, durant cette sombre période. Tel, entre autres, monsieur Joseph Lespagnard, ainsi qu'en témoigne le poignant discours prononcé, lors de ses funérailles, par Arthur Lambotte, son frère d'armes, discours auquel Pol Lespagnard, son neveu, fit amplement écho, ce 1^{er} août.

Émotion encore quand les enfants des six écoles de notre commune apportèrent à la cérémonie une appréciée touche de fraîcheur, en interprétant, tour à tour, chant et poèmes, dont l'un, en français et en anglais. À eux revint aussi l'honneur d'énoncer les noms gravés sur les différents monuments commémoratifs de notre commune. Toute une symbolique que cette intervention de ceux-là même qui seront appelés à donner, demain, un visage pacifié à notre monde ! Retentit alors, tous drapeaux inclinés, le Last Post interprété à la trompette par monsieur Jonathan Bernard. Geste d'hommage ensuite, avec le dépôt par notre bourgmestre d'une gerbe du souvenir au pied du monument. Accompagnés instrumentalement par monsieur Bernard, les membres de l'assemblée qui se sentaient en voix ponctuèrent la cérémonie en entonnant la Brabançonne.

Après quoi, les participants furent invités à rejoindre l'ancien château de Rahier. Là, tout en partageant le verre de l'amitié, il leur fut loisible de prolonger leur quête mémorielle en visitant l'exposition consacrée à la guerre 14-18 et plus spécialement à ceux des Stoumontois qui y prirent part en tant qu'acteurs de première ligne : nos anciens combattants !

André Bodeux



HISTOIRE

MEUVILLE

LE 12 SEPTEMBRE : MEUVILLE, LA COMMUNE SE SOUVIENT ET INAUGURE UNE STÈLE À LA MÉMOIRE DE TROIS JEUNES HOMMES VICTIMES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Discours prononcé par le Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,
Chers représentant des familles,
Chers enfants,

Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège ici présents, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence ce matin.

Lorsque l'année 44 est évoquée, c'est le plus souvent en référence au mois de décembre et à la bataille des Ardennes.

Et pourtant, le 11 septembre, c'est tout le hameau de Meuville, de l'ancienne entité de Rahier, qui a été plongé dans une immense tristesse : trois jeunes hommes ayant été victimes du comportement inqualifiable d'un envahisseur en perdition, je cite :

Léon WIETKIN, Léon MARTIN et Raymond DELREE



70 ans plus tard, c'est précisément ce tragique évènement qui nous rassemble ce jour.

En cette année de commémoration du début de la Grande Guerre, du 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale et dans le contexte socio-économique actuel, ce souvenir, perpétuer la mémoire prend toujours plus de sens.

Cette stèle matérialise cette volonté mais aussi ce DEVOIR.

Je voudrais particulièrement remercier André Bodeux qui est à l'initiative de cette commémoration. André qui s'était fait la plume d'Archange Marville et qui avait traduit son souvenir fort et toute son émotion, au travers d'un article paru dans le Trait d'Union.

Avant de céder la parole aux enfants de l'école de Rahier qui vont nous en faire lecture, permettez-moi de remercier également

- ▶ Monsieur Christian Counet pour la réalisation de la plaque commémorative
- ▶ Notre Echevin des travaux, Philippe Goffin et le service des travaux
- ▶ Madame Dominique Salmon et les enfants pour leur participation

Maintenant place au recueillement et la parole est à vous les enfants.

Didier Gilkinet - Bourgmestre



11 SEPTEMBRE 44, TRAGÉDIE À MEUVILLE

Le matin du dimanche 10 septembre 1944, de retour à Meuville, les personnes de ce village qui s'étaient rendues à la messe y rapportèrent que les Allemands avaient enlevé la perche qui barrait la route de Rahier vers Xhierfomont, à hauteur du carrefour situé peu avant la maison Delrée.

Dès lors, de peur d'être faits prisonniers au cas où les Allemands feraient halte dans leur village, les jeunes gens de Meuville décidèrent de se cacher. Tandis que Constant et Léon Hansenne partaient de leur côté, Léon Martin, Lucien Magain, Renaud Marville et son frère Archange se réfugiaient dans un bois, qui se trouve en contrebas de l'actuelle maison Paquot. Quelques autres (les gendres de Victor Martin, Léon Wietkin et Raymond Delrée, ainsi que Raymond Delvenne et son frère René) les accompagnèrent. Du lieu où ils s'étaient retranchés, ils purent apercevoir, remontant le Bierleux, les otages que les Allemands venaient de libérer : ceux-ci, avec leur curé, regagnaient le village de Harzé où ils avaient été capturés¹. C'est à cet endroit également que Raymond Delvenne et son frère reçurent la visite de leur sœur Éva venue leur apporter à manger. Après quoi d'ailleurs, ils se séparèrent de leurs compagnons.

Profitant du brouillard, plusieurs des fugitifs rejoignirent Xhierfomont en passant à travers une plantation de jeunes épicéas. Par contre, craignant de se faire ainsi repérer, Léon Martin et ses deux beaux-frères préférèrent rester cachés dans le bois.

A Xhierfomont, Archange s'en alla souper chez son oncle, Florent Simon. Lucien Magain, pour sa part, trouva refuge chez ses tantes. Au centre du village il y eut alors un va-et-vient de véhicules qui alerta les jeunes Meuvillois. Par mesure de précaution, ceux-ci, ainsi que Henri Mathieu, partirent se dissimuler dans la campagne : ils passèrent la nuit à l'abri d'un tas de gerbes d'avoine.

¹ * Voir à ce propos, l'article de monsieur Frédéric Winkin dans le n° 37 du journal « Les Annonces » (09/09/09).

Renaud, quant à lui, était reparti pour Meuville. En cours de route, il trouva Emile Labasse qui, avec sa fille Jenny, rentrait de la traite du soir. Pour éviter d'éveiller les soupçons de l'ennemi, il se chargea de porter les bidons de lait.

Léon Hansenne, quant à lui, faillit avoir moins de chance. Alors qu'il se préparait à rejoindre ses sœurs Elie et Maria qui travaient en Clé Fontaine, il fut intercepté par les Allemands. Considéré comme terroriste (peut-être à cause de son chapeau qu'il avait abîmé en passant à travers bois), il fut ramené à Xhierfomont, chez Henri Fontaine (le grand-père d'André Charlier) où il fut mis dos au mur pour être exécuté. Henri intervint, déclarant que Léon était son cousin et les Allemands ramenèrent le captif jusqu'au tournant du Ber. Là, ils le relâchèrent et Léon put enfin rejoindre ses sœurs qui étaient toujours en train de traire.

Durant la nuit, croyant que les Allemands s'étaient retirés de Meuville, Léon Martin et ses beaux-frères, sans doute tenaillés par le froid (il gelaît !), décidèrent de quitter leur cachette pour regagner le village. Hélas, ils furent repérés et tous trois tombèrent sous les balles d'une mitrailleuse ennemie. Un peu plus tard, des soldats allemands excités firent irruption chez les parents d'Archange en criant : « Terroristes ! Terroristes ! »

Les jeunes Meuvillois qui avaient passé la nuit dans le champ d'avoine revinrent à Xhierfomont après que Léa et Joséphine Fontaine, venues traire, leur eurent appris que les Allemands avaient quitté le village. Là, ils furent informés que quelque chose s'était produit à Meuville : Jules Martin (le frère de Léon, qui habitait la maison actuellement occupée par Emmanuel Meys et sa famille) y avait en effet été appelé ! Archange et ses compagnons regagnèrent alors leur village.

A l'aide d'une charrette de Joseph Biet, qu'ils poussèrent à bras d'homme, les habitants de Meuville ramenèrent au village les corps de Léon Martin et de ses deux beaux-frères.

On l'imagine aisément, c'est en présence d'une foule nombreuse que furent célébrées les obsèques des trois victimes.

Récit recueilli par André Bodeux
auprès d'Archange Marville.



ACCUEIL DE VÉTÉRANS DE LA 30^{ÈME} DIVISION D'INFANTERIE, LE 15 SEPTEMBRE 2014

Discours prononcé par le Bourgmestre

Mesdames, Messieurs,
En vos titres et qualités,

Chers représentants de différents Régiments de la 30^{ème} Division U.S. d'Infanterie,

Chers représentants des Associations patriotiques,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège ici présents et de nos habitants, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans notre commune de Stoumont.

Nous sommes particulièrement honorés de vous accueillir dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la libération de nos régions de l'envahisseur allemand.

Plusieurs entités de notre commune ont, en effet, été le centre de terribles combats, qui les ont plongés dans la souffrance, l'angoisse, la peur et la tristesse.

Nous sommes particulièrement heureux en ce jour de mettre à l'honneur des représentants de la 30^{ème} Division d'Infanterie qui a rempli un rôle prépondérant en ce mois de décembre 1944, je cite : **Monsieur Frank Tower, Monsieur John O'hare, Monsieur Henry Kaezowka, Monsieur William Fitzgerald, Monsieur George Schneider, Monsieur Knox Holder, Monsieur Marion Stanford, Monsieur Lacey Stanford et Monsieur Peter Munger.**

C'est en effet, grâce à leur bravoure et leur courage, que les hommes de la 30^{ème} Division ont participé à l'arrêt définitif de la progression de Joachim Peiper, qui abandonne Stoumont, l'empêchant ainsi de prendre la direction de Liège. Nous sommes le 21 décembre 1944.

Messieurs,

Merci à vous d'avoir eu la volonté et le courage de faire à nouveau ce déplacement, afin que se perpétue la mémoire.

HISTOIRE

COMMÉMORATION



Un déplacement dans un coin du monde, à des milliers de kilomètres de votre milieu de vie, synonyme d'hostilité, de combats et de perte d'êtres chers, amis compagnons d'arme.

Messieurs,

Merci d'avoir sacrifié votre jeunesse pour un idéal : celui de la Liberté !

Aucun mot ne sera jamais suffisamment fort pour vous témoigner notre éternelle reconnaissance.

Thank you, thank you, and thank you!

Au nom du Collège, je voudrais également remercier les communes d'Aywaille et de Ferrières pour cette belle synergie dans l'organisation de cette journée, Monsieur Guillaume pour la collaboration avec le Ville de Maastricht et Monique Beauvois pour ses « multiples » contacts que je qualifierai de « rapprochés ».

Je vous propose à présent de passer au verre de l'amitié organisé par les Amis de l'Ancien château qui, toujours répondent présents (merci à vous) et pour ceux qui le souhaitent, de visiter l'exposition sur la Grande Guerre qu'ils ont organisée dans le cadre des journées du Patrimoine 2014.

Merci pour votre attention.

Didier Gilkinet - Bourgmestre



MOULIN DU RUY – Salle La Vallonia
Samedi 10 janvier 2015 à 20H00

Vidéo conférence de Gérard GREGOIRE

PLUIE D'ACIER SUR L'AMBLÈVE
Décembre 1944 - La bataille à
Stavelot • Cheneux • Stoumont • La Gleize

Entrée gratuite

Une organisation de la Commune de Stoumont
Dans le cadre du 70^e anniversaire
de la Seconde Guerre mondiale

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Discours prononcé par le Bourgmestre, au terme du
parcours du RELAIS SACRÉ à Chevron

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Collège communal, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre présence, de remercier les représentants des associations patriotiques, nos collègues de la commune de Trois-Ponts, le Comité des 3X20 de Chevron, François, notre clairon et de vous remercier tous et particulièrement les enfants.

Cette année 2014 a été le cadre de très nombreuses commémorations de la Grande Guerre.

Au travers de celle-ci, nous avons notamment pu prendre conscience que l'origine de tels conflits est multifactorielle et en étroit lien avec l'émergence d'un contexte.

Lors de mon intervention le 04 août dernier, je soulignais les effets collatéraux positifs de la création de l'Union Européenne.

Mais, si nous vivons en paix depuis des décennies, l'actualité nous prouve chaque jour que l'équilibre est fragile et que le rejet ou l'écrasement de l'autre se manifeste sous des formes diverses.

A titre d'exemple et pour illustrer mon propos, je voudrais vous partager une récente lecture d'un article écrit par Paul JORION, anthropologue et sociologue, et au travers duquel il évoque, une autre forme d'extrême droite, **une extrême droite active dans le champ économique** et qu'il décrit comme suit, je le cite :

«L'extrême droite économique consiste essentiellement en un projet de société inégalitaire qui est de reconstituer un système de type féodal, c'est-à-dire une société extrêmement hiérarchisée. Une société non pas fondée sur la propriété de la terre mais sur celle de l'argent. Une société dans laquelle l'argent est considéré comme une sorte de méritocratie, à savoir que nous pouvons en gagner autant, à condition d'en avoir le talent. Avec cette idée d'une mesure possible du talent d'un individu uniquement par l'argent que celui-ci arrive à faire.»

Cette aristocratie fondée sur le pouvoir de l'argent et la capacité d'en faire, cette extrême-droite économique qu'il qualifie de **«fascisme en col blanc»** serait, selon Paul JORION, une des menaces actuelles les plus sérieuses pour la démocratie.

Je laisse ces quelques mots à votre réflexion.

Osons dire non à la banalisation de l'inacceptable. Osons dire non à l'individualisme de masse. Refusons la mise en cause de nos sociétés fondées sur la liberté, l'égalité, la solidarité et le respect de la personne humaine.

Et rappelons-nous qu'à chaque instant, et chacun à notre niveau, nous sommes TOUS acteurs !

Merci pour votre attention.
Didier Gilkinet - Bourgmestre

Cette commémoration 2014 nous a également donné l'opportunité de rendre hommage, à l'ancien cimetière, à deux citoyens de Chevron, Joseph LESPAGNARD et Joseph CLOSE, tout deux victimes de la Grande Guerre. Au nom des familles, que le Comité des 3X20 de Chevron en soit ici remercié.

HISTOIRE

COMMÉMORATION

LES SOUFFRANCES DE DÉCEMBRE 44 À CHENEUX : DES TÉMOIGNAGES POUR NE PAS OUBLIER...

Dans le cadre du 70ème anniversaire de l'Offensive des Ardennes, le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize asbl a réalisé un ensemble de 5 panneaux didactiques relatant des témoignages de villageois ayant vécu les événements. Ces panneaux sont placés dans les villages de Cheneux et Monceau.

L'objectif de ce projet est de faire connaître les événements tragiques vécus par les villageois durant la semaine du 18 au 25 décembre 1944. Les générations se succèdent, la population des villages change et les touristes de passage ignorent également bien souvent que les lieux qu'ils fréquentent ont été le théâtre de combats particulièrement meurtriers.

Les témoignages ont été essentiellement récoltés auprès de Pol Servais, habitant aujourd'hui à Meuville, et ayant grandi à Monceau. Les témoignages de Pol, âgé de 10 ans lors de l'Offensive, ont déjà marqué ses auditeurs lors des précédentes commémorations (rappelons aussi pour ceux qui s'en souviennent la cassette vidéo éditée en 1994). Ces témoignages sont désormais inscrits aux endroits mêmes où les faits se sont passés. L'accent a été volontairement mis sur les souffrances endurées par la population, sans pour autant négliger de faire allusion à la dureté des combats.

Afin d'attirer davantage l'attention du passant, le recours à un dessinateur a permis d'aboutir à la réalisation de dessins originaux présentant les faits relatés. Ce dessinateur n'est autre que Philippe Jarbinet, auteur de la série de bandes dessinées Airborne 44 (Casterman), reconnu au niveau international pour son talent et très attaché au village de Cheneux où une partie de sa famille a vécu.

Ce projet a été mené en collaboration avec la commune de Stoumont et le Musée Décembre 44 de La Gleize. Il a pu bénéficier d'un soutien financier de la fédération Touristique de la Province de Liège ainsi que du Commissariat Général au Tourisme pour la Région wallonne.

Une brochure reprenant ces témoignages et ces dessins originaux a été éditée par le RSI La Gleize asbl. Elle est disponible au prix de 10 euros auprès de Yvon Gabriel à La Gleize (080/785 982), de Jean-Marc Gabriel à Cheneux (080/785 221) et de Guy Colson à Monceau (080/785 332). Elle est aussi en vente au Musée Décembre 44 et dans les commerces de la commune.



JUMELAGE VAL D'AMANCE



JUMELAGE :

**Discours prononcé par le Bourgmestre
lors de notre déplacement en Val d'Armançe
les 27, 28 et 29 juin**

Chers vous tous,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Comité de jumelage et des Stoumontois qui se sont déplacés avec nous, je voudrais vous dire combien nous sommes à nouveau heureux d'être présents parmi vous en ce dernier week-end de juin.

Tout comme à Stoumont en 2012, le printemps 2014 a été électoral en Val d'Armançe.

Dans ce contexte, je souhaiterais formuler un vœu simple : puisse notre jumelage dépasser tous les clivages et perdurer !

Le mois de mai dernier était synonyme d'élections sur le plan européen.

Avec la recrudescence des nationalistes en Europe, les rapprochements tels que le nôtre trouvent encore plus leur pleine justification.

Aller à la rencontre, découvrir, partager, apprendre l'un de l'autre, s'enrichir de nos différences et s'apprécier constituent en effet une bien belle réponse !

2005-2014, l'histoire de notre jumelage progressivement se construit. Il n'est pas figé. En témoignent des Comités renouvelés et des formules en évolution.

Une nuit complémentaire, une journée libre permettant d'approfondir les liens, puis ce repas commun semblent faire l'agrément du plus grand nombre.

2005-2015 et c'est à Stoumont qu'ensemble nous fêterons dignement notre 10^{ème} anniversaire !

Coupe du monde oblige, il est possible que le 13 juillet prochain la France rejoigne la Belgique en ... Finale !

D'ici là, profitons de l'instant présent !

Merci à toutes et tous pour la convivialité et la chaleur de votre accueil.

Merci à tous les membres de l'Armançonne pour avoir rehaussé de leur présence et animé cette cérémonie !

Vive le Val d'Armançe, Vive Stoumont, Vive notre Jumelage !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



JUMELAGE STOUMONT - VAL D'ARMANCE - APPEL AUX CANDIDATS

La commune de Stoumont est jumelée avec la Commune d'Ervy-le-Chatel, appartenant à la Communauté de communes du Val d'Armançe.

En 2015, notre jumelage fêtera **son 10^{ème} anniversaire** à Stoumont. Nous recevrons, pour ce faire, nos amis Français le week-end des 26, 27 et 28 juin 2015.

Le Comité de jumelage s'est déjà réuni à plusieurs reprises afin de préparer un programme à la hauteur de l'événement.

Nous vous rappelons que le jumelage n'est pas un cercle fermé ni réservé à quelques privilégiés. Il s'agit bien au contraire d'une organisation ouverte à toutes et tous !

Dans ce contexte, si vous êtes intéressés à tisser des liens d'amitié franco-belge, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Yvonne Vannerum
Echevine du Jumelage

Etienne Gelai
Président du Comité de Jumelage

JUMELAGE

VAL D'AMANCE

Discours prononcé par Etienne Gelai, Président du Comité de Jumelage

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ravis de nous retrouver à vos côtés. Permettez-moi, en notre nom à tous, de remercier le comité de jumelage du Val d'Armançe pour l'accueil qui nous a été réservé ainsi que pour l'organisation des festivités de ce week-end. C'est toujours avec un réel plaisir que nous revenons sur les terres champenoises.

Cela fait maintenant plusieurs années que des liens d'amitié se sont tissés entre nos deux communautés. Une amitié tissée dans l'immense Europe, une Europe qui se veut toujours plus proche et unie dans sa diversité. L'an 2015 marquera le dixième anniversaire de cette belle aventure. Ce jumelage est l'invitation à la mobilité, au partage, à la tolérance.

La plupart d'entre vous y ont pris part dès le début, signe d'un certain intérêt pour cette initiative.

Nous tentons sans cesse de multiplier nos chances d'augmenter le nombre de participants. Notamment, par l'échange interculturel de tradition littéraire par le biais des bibliothèques et d'écrivains locaux, la participation aux foires ou expositions afin de connaître les produits et artistes locaux, la rencontre de clubs lors de joutes amicales sportives, l'échange d'expériences et de gestions de dossiers... Les traditions, les us et coutumes et le quotidien sont exposés par tous pour observer les particularités de nos deux nations. Votre présence et votre engagement chaque année, sont le moteur à la réussite de ce projet qui dure depuis 9 années.



Néanmoins nous prenons tous de l'âge et je déplore un manque de soutien de nos jeunes respectives. La jeunesse est l'avenir, la relève de demain. Toute idée est la bienvenue auprès des comités de jumelage respectifs pour attirer de nouveaux membres. Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser. Cela créera un atout pour offrir une longévité à nos échanges.

Comme le disait Oscar Wilde, « pour retrouver sa jeunesse, il n'y a qu'à recommencer ses folies. » Ce week-end est encore la preuve que nous n'avons pas tous les signes de vieillesse.

Encore un grand merci pour votre engagement et votre présence.

Etienne Gelai



Agenda des manifestations de la commune de Stoumont

JANVIER - FEVRIER - MARS 2015

En janvier...

Du lundi 29 décembre au vendredi 02 janvier à Stoumont : **Stage Nature et Ferme « Une forêt peut en cacher une autre ... »** – Enfants 3-14 ans - De 9h à 16h (garderie de 8h à 9h et de 16h à 18h), à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

Jeudi 1er janvier à Rahier : **Choucroute de l'an neuf** – à partir de 18h30, à l'Ancien Château de Rahier. Organisation, réservations et infos : Asbl les Amis de l'Ancien Château de Rahier – P. Goffin : 0472/65 63 01 – goffinp@skynet.be - www.chateauderahier.be

Jeudi 1er janvier à Rahier : **Bal de l'an neuf** – à la salle Loisirs et Jeunesse. Organisation et infos : Asbl Loisirs et Jeunesse de Rahier – S. Beauvois : 0497/76 65 33 – sam@ljr.be

Samedi 17 janvier à Moulin du Ruy : **Souper choucroute suivi d'un bal** - à 19h00, à la salle la Vallonia. Organisation, réservations et infos : Comité des fêtes de Moulin du Ruy : 080/78 55 93

Dimanche 18 janvier à Stoumont : **Balade nature « Les oiseaux du bassin inférieur de Coo »** - de 9h à 12h, rdv à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

Vendredi 23 janvier à Rahier : **Concert « El Toto Café » avec Samir Mohellebi et Joachim Loneux** – à 20h00, à l'Ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'Ancien Château de Rahier : 080/78 55 67 - 0472/65 63 01 – chateauderahier@gmail.com - www.chateauderahier.be

Dimanche 25 janvier à Stoumont : **Balade nature « Randonnée paysagère »** - de 9h à 12h, rdv à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

En février...

Dimanche 1er février à La Gleize : **Reportage sur « Le Luxembourg, les charmes d'un grand-duché »** – Projection d'un film vidéo suivi d'un goûter - à 14h15, à la salle « le Wérihay » - Organisation, infos et réservations (pour le 30/1) : Asbl Comité Culturel de La Gleize : 080/78 59 82 – yvette.felten@skynet.be

Vendredi 06 février à Chevron : **Assemblée Générale** – à 19h30, à la buvette du FC Chevron à Habiémont. Organisation et infos : Comité des fêtes de Habiémont asbl : 0473/68 71 75

Samedi 07 février à Rahier : **Spectacle « To See or not To See » avec Jean-Louis Danvoye** – à 20h00, à l'Ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'Ancien Château de Rahier : 080/78 55 67 - 0472/65 63 01 – chateauderahier@gmail.com - www.chateauderahier.be

Dimanche 08 février à Stoumont : **Balade nature « Comment reconnaître les arbres en hiver ? »** - de 9h30 à 12h30, rdv à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

Jeudi 12 février à Chevron : **Dîner des 3x20 de Chevron** – à 12h00, salle Cercle Saint-Paul à Chevron. Organisation et infos : 0478/97 90 54

Samedi 21 février : **Legend Boucles**. Organisation et infos : Royal Automobile Club de Spa : 087/79 50 03 - info@racspa.be - www.racspa.be

Samedi 21 février à Moulin du Ruy : **Grand feu** – à partir de 17h00, à la salle la Vallonia. Organisation et infos : Comité des fêtes de Moulin du Ruy : 080/78 55 93

Dimanche 22 février à Stoumont : **Balade nature « Oiseaux : premiers chants et parades nuptiales de nos hivernants »** - de 9h à 12h, rdv à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

Samedi 28 février à La Gleize : **Grand feu** - à 19h, à la salle « le Wérihay ». Organisation et infos : Asbl le Wérihay : 080/78 59 82 – yvette.felten@skynet.be

Samedi 28 février à Chevron : **Grand feu** – à 20h00, au terrain « Bourguignon » à Habiémont. Organisation et infos : Comité des fêtes de Habiémont asbl : 0473/68 71 75

En mars

Mardi 10 mars à Rahier : **Université des Champs : « Le Karst dans les grottes »** – de 9h00 à 12h00, à l'Ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'Ancien Château de Rahier : 080/78 55 67 – 080/78 58 05 – chateauderahier@gmail.com - www.chateauderahier.be

Dimanche 15 mars à Stoumont : **Balade nature dans le cadre des « journées wallonnes de l'eau »** – Sur les traces du castor - de 9h30 à 12h30, rdv à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

Dimanche 22 mars à La Gleize : **Marche ADEPS** - de 8h00 à 18h00, salle le Wérihay. Organisation et infos : Ecole communale de La Gleize – M. Mathieu 0487/75 07 47 – mathieu.marc@live.fr

Mardi 24 mars à Rahier : **Université des Champs : « Le Karst : contraintes karstiques et l'aménagement du territoire. Le CO2 »** – de 9h00 à 12h00, à l'Ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'Ancien Château de Rahier : 080/78 55 67 – 080/78 58 05 – chateauderahier@gmail.com - www.chateauderahier.be

Vendredi 27 mars à Rahier : **Conférence histoire de l'art : « La peinture anglaise des Lumières à la période victorienne »** – à 20h00, à l'Ancien Château de Rahier. Organisation et infos : Asbl les Amis de l'Ancien Château de Rahier : 080/78 55 67 – 080/78 58 05 – chateauderahier@gmail.com - www.chateauderahier.be

Dimanche 29 mars à Rahier : **Balade nature dans le cadre de la « semaine sans pesticides » – Les rapaces** - de 9h à 12h, rdv à l'Ancien Château de Rahier. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be - www.fagotin.be

Les informations pour les organisations peuvent être envoyées par courriel à stephan.godart@stoumont.be ou par courriel à l'administration communale. Vous pouvez remplir le formulaire de vos activités sur notre site www.stoumont.be. Vos informations seront directement répertoriées dans l'agenda. La commune de Stoumont ne peut être portée responsable de toute modification apportée ultérieurement par les organisateurs ni des erreurs ou omissions. Editeur responsable : Administration communale, Route de l'Ambève 41 à 4987 Stoumont Tél : 080 29 26 50 Fax : 080 29 26 69 Site : www.stoumont.be

CULTURE

AGENDA

Et toute l'année

Tous les lundis jusqu'au 30/03/2015 à Stoumont : **Atelier Vannerie** : de 10h à 16h, à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be – www.fagotin.be

Tous les lundis de 9h à 12h ou de 12h30 à 15h30 à Lorcé : **Cours de couture** – à vos machines, fils, tissus et créations, à Bierny 27. Organisation et infos : Madame Lefort : 080 / 39 99 60 – 0494 / 13 31 94 – mademoiselle.cathy@skynet.be.

Tous les lundis à Stoumont : **Bricolage Jouets** – le don de jouets est le bienvenu dès 14h, à Village 31, à la salle de l'Ecole des Filles. Organisation et infos : Monsieur Pianezze : 080 / 39 83 62 – 0476 / 43 48 89.

Tous les lundis à Moulin du Ruy : **Hip-Hop enfants** – à 17h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les lundis à Moulin du Ruy : **Hip-Hop ados** – à 18h à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497 / 06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les lundis à Moulin du Ruy : **Afro- Hip-Hop adultes** – à 19h à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497 / 06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les lundis à Lorcé : **Aérobic-Hilo** - de 20h à 21h, à la Salle des Fêtes de Lorcé 77. Organisation et infos : Madame Huque : 0470 / 85 70 76.

Tous les lundis à Moulin du Ruy : **Rock'n roll**– à 20h15, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497 / 06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les lundis à Lorcé : **Swissball et notion de pilates** - de 21h à 22h, à la Salle des Fêtes de Lorcé 77. Organisation et infos : Madame Huque : 0470 / 85 70 76.

Tous les mardis à Moulin du Ruy : **Taebo – Body combat** – à 18h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les mardis à Moulin du Ruy : **Cardio Step - Zumba** – à 19h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les mardis à Moulin du Ruy : **Bollywood-Danse orientale** – à 20h15, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les derniers mardis du mois à Lorcé : **Cours d'art floral** – réaliser des compositions florales variées au fil des saisons, à 19h30, à la Salle de l'Union Crelle. Organisation et infos : Madame Detaille : 0499 / 34 52 99 – 086 / 43 40 09.

Tous les mercredis à Moulin du Ruy : **Yoga** – à 9h30, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les mercredis à Lorcé : **Gym fit-abdo fessiers** - de 20h à 21h, à la Salle des Fêtes de Lorcé 77. Organisation et infos : Madame Huque : 0470/85 70 76.

Tous les mercredis à Chevron : **Cours de Tennis** - à Habiémont 13. Organisations et infos : Asbl TC Chevron : 0495/63 26 20 - infomembres@tcchevron.be - www.tcchevron.be.

Tous les mercredis à partir de 17h et tous les dimanches à partir de 15h à Stoumont : **Pétanque** – 6 terrains à disposition à la plaine de jeux de Stoumont près du cimetière. Organisation et infos : Club des Pétanqueurs de Stoumont - Monsieur A. André : 0495/11 36 88.

Tous les mercredis à Rahier : **Activités du mercredi après-midi** : Atelier, multiactivité, nature, multisport, rythme-danse, ... : de 13h à 17h30, à l'Ecole de Rahier. Organisation, réservations et infos : ATL : 0471/88 00 51 – anne.lejeune@stoumont.be

Tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Eveil rythmique petits (4 à 6 ans)** – à 17h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Funky enfants** – à 18h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Body Sculpt** – à 19h30, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les jeudis à Stoumont : **Joueurs de Whist** – à 19h30, à Village 31, à la salle de l'Ecole des Filles. Organisation et infos : Monsieur Dumont : 080 / 78 54 51.

Tous les jeudis à Moulin du Ruy : **Body Sculpt** – à 20h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et infos : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les troisièmes jeudis du mois à Moulin du Ruy : **Cours d'art floral** – réaliser des compositions florales variées au fil des saisons, à 19h30, à la Salle La Vallonia. Organisation et infos : Madame Detaille : 0499 / 34 52 99 – 086 / 43 40 09.

Tous les vendredis à Moulin du Ruy : **Kick boxing** – à 18h, à Moulin du Ruy 13. Organisation et informations : Bob's Gym : 0497/06 08 61 – bobsgym@hotmail.com.

Tous les samedis à Stoumont et ailleurs : **Marches** - à 13h45, à des points de départ annoncés. Organisation et infos : Les Marcheurs de Chevron : 043/69 33 61 - 080/86 37 32 - www.lesmarcheursdecheyron.blogspot.be.

Durant toute l'année à Moulin du Ruy : **Cours de cuisine et de pâtisserie pour les adultes**– à Moulin du Ruy 27. Organisation et infos : Vivacook – 0489/56 57 57 – info@vivacook.be.

Durant toute l'année à Stoumont : **Balades à dos d'âne**, tous les jours sur réservation, à Roua 10. Organisation, réservations et infos : Le Fagotin asbl : 080/78 63 46 – info@fagotin.be – www.fagotin.be.

Durant toute l'année : **L'hippothérapie autrement** - Séances d'hippothérapie (individuelles ou collectives) durant toute l'année. Journée ou ½ journées découvertes du cheval à la demande et durant toute l'année. Formation longue en Snoezelen de janvier à juin 2015. Organisation et infos : Asbl L'autrémoi, Heilrimont 47 - 0474 / 19 37 96 - 0491 / 61 09 70 - lautremoiasbl@gmail.com.

Les informations pour les organisations peuvent être envoyées par courriel à stephan.godart@stoumont.be ou par courrier à l'administration communale. Vous pouvez remplir le formulaire de vos activités sur notre site www.stoumont.be. Vos informations seront directement répertoriées dans l'agenda. La commune de Stoumont ne peut être portée responsable de toute modification apportée ultérieurement par les organisateurs ni des erreurs ou omissions. Editeur responsable : Administration communale, Route de l'Ambève 41 à 4987 Stoumont Tél : 080 29 26 50 Fax : 080 29 26 69 Site : www.stoumont.be

TOURISME

E-COMMERCE

UN NOUVEAU CONCEPT : LA PLACE DU MARCHÉ

Vous vous êtes sans doute déjà promenés entre les étales d'un marché pour y remplir votre panier de produits choisis selon vos goûts et vos envies. D'ici les premières semaines de l'année 2015, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège proposera de vivre une expérience relativement similaire mais virtuelle.

L'organisation d'un séjour commence le plus souvent par une analyse de l'offre via un moteur de recherche en ligne. La préparation d'une escapade est souvent synonyme de réjouissance, mais elle peut se compliquer lorsqu'il s'agit de rechercher les disponibilités de l'offre et de réserver via un paiement sécurisé. Vous êtes obligés de passer de site en site et répéter les mêmes étapes à plusieurs reprises.

De nombreuses formules packagées existent déjà sur la toile (hébergement + restaurant + activité), il n'est pas rare d'être confronté à une réalité parfois frustrante : vous n'avez pas le choix. C'est cet hôtel avec ce restaurant suivi de ce musée et si cela ne vous satisfait guère, vous devez relancer une autre recherche.

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège a décidé de rassembler l'offre (non-exhaustive actuellement) de son territoire et de la mettre en vente sur une « place de marché » touristique en ligne, sur laquelle vous n'aurez que l'embarras du choix...



Vous pourrez ainsi voir la disponibilité en temps réel de l'hôtel, du gîte, de la chambre d'hôte ou du camping de votre choix pour le mettre dans votre panier. Ajoutez-y des billets pour le musée tout proche, pour l'exposition du moment ou encore pour votre opéra préféré. Louez un vélo et bientôt réservez une table d'une adresse typique ou renommée... Vous créez votre séjour selon vos envies, vos goûts et votre budget. Dès que vous serez satisfaits du choix, il ne vous restera qu'à régler le tout via un paiement unique et sécurisé avant de recevoir l'ensemble de vos vouchers par email. C'est simple, rapide et sécurisé.

Si vous souhaitez être informés sur le lancement de cette place de marché touristique, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (Madame GRENIER - 04/237.95.36.)

ou à surfer sur www.liegetourisme.be.



CHASSE AU TRÉSOR

PARTEZ À LA RECHERCHE D'UN TRÉSOR AVEC LA MASCOTTE « AGATHE ».

Résolvez différentes énigmes qui vous donneront le code d'accès au coffre.

La chasse au trésor...

Un nouveau moyen ludique pour découvrir notre commune,

Une activité qui enchantera les enfants et les familles.

Une initiative du GREOA et de l'Echevinat du Tourisme, en association avec le Musée Décembre 44, le RSI de La Gleize et les commerces locaux.

Pour plus d'informations :

080 29 26 80 - office.tourisme@stoumont.be

www.ourthe-ambleve.be

Marie Monville
Echevine du Tourisme



PASKÈYE À L'OCCASION DES 60 ANS D'ORDINATION DE L'ABBÉ PAUL GEENEN (14 FÉVRIER 2014)

Grand merci de m'avoir fait l'honneur de penser à mes « noces de diamant » avec le Seigneur. A cette occasion, une petite paskèye pour évoquer quelques souvenirs....

**1. Dju m'riskeie à tchanter, ç'n'èst nin sins émôtion
S'i m'arriv' du flotchter, dju v'dumande bin pardon
Dj'va dir' quèkès afères, mins po m'èscorèdji
Com' dju sos fwèrt timid', fat tchanter avou mi :
SO L'ER DES TRADERIDERA**

Je ne vais pas raconter toute ma vie, rassurez-vous. Si vous vouliez vraiment en savoir plus, il faut le demander au cher Gérard Grégoire qui est un peu comme la mémoire du village de La Gleize. Je passe donc sur mon école primaire, heureuse, à l'école communale de La Gleize. Et même sur l'école secondaire à Stavelot, moins heureuse puisque c'était durant les années de guerre. Une anecdote quand même pour rappeler l'origine de ce qu'on appelle parfois, avec une pointe d'ironie : « lu tank d'à Jenny » (Jenny était ma maman).

**2. L'offensiv' Von Rundstedt fourît on grand mâleûr
Et chal, on 'n a vèyou du totes lès coleûrs
M'mam' k'èsteût « po l'touriss' », parvûn' à s'arindji
Po 'n botèye du cognac d'atç'ter « l'tank d'à Jenny ».
SO L'ER DES.....**

Après les humanités –comme on disait alors – il y a eu de l'université (grec et latin) puis le grand séminaire. J'ai été nommé prof. à Stavelot 4 mois avant mon ordination. Si je parle de cela, c'est parce que ma lettre de nomination m'est arrivée (par le facteur qui faisait encore les tournées le dimanche en ce temps-là) justement un dimanche où je me faisais une bonne fricassée, après avoir été traire le matin. Le reste de la famille était « à la messe basse » comme on disait. Mais c'était aussi la Fête à La Gleize et je n'ai rien dit à personne de cette nomination pendant deux jours parce que je devais m'occuper de bien des choses de la Fête ces jours-là et que je ne voulais pas être distrait. Mon parcours sacerdotal, c'est par tranches de 13 ans : 13 à Stavelot, 13 en Afrique, 13 à Ferrières mais seulement 10 à Melen et j'en suis déjà à 12 à Chevron-Rahier mais ce ne sera plus pour longtemps. Je vous le dis en chantant :

**3. Traz'ans à long, dj' fouri on prof du rhétorique
Adon dj 'a stou 13 ans missionnaire ès l'Afrique
Après 13 ans d'Fèrre èt 10 ans à Melen
A Tchèvron èt Rahîr, dju n'sèrès pu londjin....
SO L'ER DES.....**

Pour m'encourager à toujours déménager, ils ont le tour, à l'Evêché : pour Ferrières et Melen, ils me disaient : beau pays, braves gens, beau presbytère. Pour ici, ils ajoutaient : tout près de La Gleize. Et vous aurez des gens pour vous aider. En effet :

**4..Dju n'a nin dès problèm' qwand s'adgijh' du baguer
I n'a dès volontaires, minm'ku po z'arawer
Mès anciens parwèsyins, i m'èdèt si voulti
Tél'mint i sont binâh' d'èsse enfin qwit' du mi.....
SO L'ER DES.....**

Bon. Ce n'est pas le tout, de déménager. Il faut aussi s'installer et essayer que le courant passe avec les nouveaux paroissiens, les Conseils de Fabrique, les Autorités communales, les groupements, etc....A Chevron et Rahier, j'ai eu la joie de retrouver mes racines, physiques et humaines, et beaucoup de gens que je connaissais bien par toutes sortes de relations. Un curé a besoin de se sentir aidé et soutenu. Ici encore, j'ai la chance d'être bien entouré par des personnes qui s'occupent des églises, de la liturgie, des enfants du caté, des malades et de tant de choses. Finalement, j'en arrive même à avoir l'impression de ne plus servir à rien et que ce sont les paroissiens qui font tout, d'où une petite crainte dont je vous fais part :

**5. Duvint tot'mès parwèsses, dès tracas, dj'èn 'n'a nin
Tot èst ôrganizé : dju n'fès cayi pu rin
Et, fât-i v'l'avower, dès côps, dj'âreus one hisse :
Qu'on s'pass'reut pôr du mi po célébrer l'z'offices...
SO L'ER DES.....**

Maintenant, on va parler un peu de sport, bien sûr, et en particulier, de football

**6. Dju pins' èsse bin vèyou du tos les footbaleûrs
Qui trovèt, tot com'mi, k'lu Standard èst l'mèyeûr
Et on s'rutrouv' co bin, po on' treûzinm' mi-temps
An train d'beûre on p'tit rodge, à tél' fèye on p'tit blanc
SO L'ER DES.....**

Pour mon avant-dernier couplet, je voulais vous dire merci de tout cœur pour votre attention. J'espère qu'on se reverra encore à l'occasion, à Chevron ou à Rahier, p.ex.. On va se le dire en chantant :

**7. Pour la fin de ma vie, me rev'là près d'La Gleize
Bienvenue à Chevron, pour autant qu'ça vous plaise
Ferrières, c'était l'Chablis, à Melen, l'Mercurey
A Chevron, c'n'est qu'l'eau d'Bru, mais il y a aussi l'pèkèt...
SO L'ER DES.....**

Pour conclure – il est temps -, je vais faire une prière, ce qui est normal pour un curé. Comme à l'église où, sûrement, vous venez de temps en temps, à la fin, si vous êtes d'accord, vous direz AMEN.

**8. Asteûr, po fini m'conte èt po m'fé pârdonner
Dj'inm'reûs fé on' pryîre, puski dju sos curé
« K'on djoûr ès paradis, nos nos r'trovanh', môrdjenne
Ensemble pour les siècles des siècles. AMEN
SO L'ER DES.....**

Abbé Paul Geenen

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE DE LORCÉ RESTAURÉES

En septembre dernier, la société Campa de Tellin, spécialiste en fonderie et en installation de cloches, est intervenue à l'Eglise Saint-Georges de Lorcé. L'entreprise a procédé à la remise en état du mécanisme et à la pose d'un nouveau bâti de suspension de la volée des deux cloches.

C'est au XIXe siècle que ces cloches sont installées dans la tour de l'église, suite à la rénovation de l'édifice (tour occidentale rebâtie en 1682 et appareil de schiste refait au XIXe siècle). L'une provient de la fonderie Charles Causard à Tellin (1844), l'autre a été réalisée par les Ets Séverin Van Aerschodt à Louvain (date inconnue). Cette dernière est joliment ouvragée. Elle présente une iconographie d'anges et d'apôtres en relief. Ces deux pièces en bronze coulé sont volumineuses (1.220 mm et 990 mm de diamètre).

Durant la seconde guerre mondiale, ces cloches ont connu le sort de bien d'autres ; elles ont été démontées par les Allemands dans le but d'alimenter les usines de constructions d'armements. Elles ont cependant été « miraculeusement » retrouvées chez un antiquaire et identifiées grâce à leurs inscriptions. Elles font désormais partie des rares cloches ayant pu retrouver leur place en clocher à la fin de la guerre 40-45.

Dernièrement, une usure du système de fixation a été constatée. Pour une raison de sécurité, ce chantier dû être planifié. Le **Petit Patrimoine Populaire Wallon** (SPW-DG04), sollicité par la fabrique d'église de Lorcé, a accepté de subventionner l'entièreté des travaux pour un montant de 7.014,97 euros TVAC.

Alain LAMBERT
Service Technique

Marie MONVILLE
Echevine des Cultes et du Patrimoine



Etapes de la restauration

- ✓ Démontage des cloches
- ✓ Nouveaux battants complets et cuirs de friction
- ✓ Nouvelles montures de suspension en acier galvanisé à chaud
- ✓ Nouveaux paliers à roulements à billes, volants de traction et blocs d'isolation en chêne sec entre la couronne et la monture

CAMPA
Cloches · Horloges de tour · Carillons
www.campatellin.be



BIBLIOTHÈQUE

Le samedi 15 novembre à la bibliothèque de Stoumont, une conteuse, une souffleuse de rêves, une tisseuse d'histoires, bref madame Chantal Devillez attendait avec impatience les petits (0-3 ans) enfants de notre commune. Une douzaine de bambins, accompagnés de leur maman, papa, ou mamy étaient présents au rendez-vous. Durant une heure, notre conteuse a su captiver l'attention de nos « tout-petits » en racontant l'histoire d'une toute petite dame qui avait une grande faim et qui sur le tout petit chemin de son tout petit jardin rencontre plein de tout-petits copains. Le tout agrémenté de chansons. Un spectacle tout en douceur et une belle aventure pour nos petits. Merci à notre bibliothécaire ainsi qu'à la responsable du réseau pour l'organisation de cette matinée.

Pour la bibliothèque
Yvonne Vannerum



ATELIER TRICOT-PAPOTE À STOUMONT

Vous aimez tricoter, vous aimez crocheter, vous avez envie de créer des points « lecture » originaux, vous avez des idées à partager ou envie de passer un agréable moment à papoter ?

Venez rejoindre le petit groupe « tricot-papote » qui se réunira le jeudi de 13h30 à 16h00 pour tricoter, crocheter, papoter chaque semaine !

Ouvert à tous, débutants ou experts en crochet ou tricot, l'atelier est repérable aux cliquetis de ses aiguilles et à l'agitation verbale qui l'anime, au local de la bibliothèque, route de l'Ambève 45 à 4987 Stoumont.

Et si vous avez de la laine qui s'ennuie dans votre grenier, vous pouvez nous la confier nous en ferons bon usage.

Pour tout renseignement et inscription, vous pouvez contacter Madame Nicole Bonmariage, employée de bibliothèque au 080/29 26 57 ou au 080/29 26 89 durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou par mail à l'adresse bibliotheque@stoumont.be.



Réseau
Ambève
& Liègne



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DE NOS ECOLES COMMUNALES

ECOLE COMMUNALE DE RAHIER

Participation de la classe maternelle à l'opération : « Une fleur un sourire » organisée par la Province. Nous sommes allés à la MRS de Borgoumont.



Journée sportive au Cereki (Sart Tilman) pour les maternelles.



Lors du cross organisé par l'ADEPS le 24 octobre à Malmedy, Camille Bastin a remporté la course des filles nées en 2006. Bravo pour sa performance !



Les élèves de primaire ont visité l'exposition 14-18 à l'Abbaye de Stavelot et ont participé à l'animation Exploratemporum sur le développement durable.



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DE NOS ECOLES COMMUNALES



ECOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

BALADE GOURMANDE

Se promener, jouer, se restaurer ! Tout un programme.
Un nouveau défi et un pari réussi !



POMMES ET CUISINE POMMES

Nous participons à la réussite de la fête du village.



La première étape est la récolte des pommes.



Lors de la seconde étape, nous réalisons soupe, compote, gaufres, cakes et gâteaux pour vendre à notre stand.



APERÔ DINATOIRE • Nous voici tops chefs !



Nous cuisinons avec plaisir afin de recevoir nos parents comme des pros.



CAMP INDIENS

Les institutrices maternelles ont fait découvrir le monde des indiens aux petits. Une aventure merveilleuse, des souvenirs inoubliables.



CROSS : On court pour la forme. On se donne un maximum. Et hop, **deux** sur le podium !

JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DE NOS ECOLES COMMUNALES

SOUPE POTIRONS

Notre soupe aux potirons ? Un délice, vraiment trop bon !



EXCURSION • Nous nous sommes rendus à Stavelot.

La matinée, nous avons visité l'expo « 14-18 »
Nous disons : PLUS JAMAIS CA !



L'après-midi, nous avons parcouru l'exposition
« temporum »
Nous disons : SACRE DEFI
DE PROTEGER NOTRE PLANETE !

COMMEMORATION



Nous avons rendu hommage aux personnes qui se sont
battues pour notre liberté.

JEUX



Une après-midi jeux de société, c'est carrément génial !

ECOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

LE CROSS À MALMEDY



Nous avons fait un podium. Bravo Théa !



Deux de nos athlètes, pendant et après l'effort !

VISITE PÉDAGOGIQUE À STAVELOT



Explora Temporium : Nous avons découvert que nos grands-
parents, nos parents consommaient des fruits, des légumes
locaux. Notre environnement s'en portait mieux.



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DE NOS ECOLES COMMUNALES

LES ÉLÈVES DE MADAME BRIGITTE VISITENT UNE FERME.



Un grand merci à Micheline de nous avoir montré la préparation du beurre !



REMISE DU CEB AUX ENFANTS DES ÉCOLES STOUMONTOISES

Discours prononcé par Yvonne Vannerum

Voici un moment très important dans votre vie. Vous avez passé avec brio le certificat d'études de base et nous vous en félicitons. Bien sûr vous avez été studieux mais je pense que nous pouvons aussi féliciter vos enseignants qui vous ont suivi jours après jours afin de vous conduire aujourd'hui à ce beau résultat. Vous êtes maintenant prêts à faire votre entrée à la grande école et dans le monde des ados. Beaucoup de changements vous attendent. Des professeurs différents à chaque matière, des nouvelles matières, des locaux différents pour chaque cours, de nouveaux amis aussi. Fini de se rendre à l'école du village où tout le monde se connaît. Vous prendrez en septembre un nouveau départ dans la vie. Aujourd'hui, c'est un moment important et nous sommes heureux de le partager avec vous, vos familles et vos enseignants. Nous allons vous remettre un petit cadeau pour immortaliser ce moment et pourquoi ne pas commencer à écrire votre journal. Nous vous souhaitons bon vol vers l'avenir et n'oubliez jamais que vous pourrez à tout moment rendre visite à vos enseignants. Vous revoir, j'en suis certaine, leur fera énormément plaisir.

Yvonne Vannerum
Echevine de l'Enseignement



DES NOUVELLES DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)

L'Accueil Temps Libre (ATL) organise diverses activités pour les enfants de 3 à 12 ans, pendant leur temps libre (en dehors des horaires scolaires) : ce temps libre comprend les moments de garderies scolaires (appelées « accueil extrascolaire »), le mercredi après-midi ou le week-end et les vacances scolaires. Le service ATL de la commune collabore avec les clubs sportifs et les ASBL pour offrir aux enfants des activités diversifiées et de qualité tout au long de l'année et surtout pendant les vacances.

L'été 2014 a été bien rempli avec 4 semaines de plaines de vacances communales, 8 semaines de stages « Ferme et nature » au Fagotin, 7 semaines de stages d'équitation au Val de Lienne, 2 semaines de stages « Bouge & Fun » et 2 autres de tennis (à La Gleize et à Chevron) et un stage de multiactivité et théâtre (SalsaKara, Arts-Scène-Lutrins), ou de cuisine (Vivacook).

Un choix très large, pour tous les goûts et tous les âges !

72 enfants de notre commune ont fréquenté la plaine de vacances et environ 80 ont participé à l'un des stages organisés par les ASBL. Si l'inscription à certains stages est parfois coûteuse, il faut tenir compte des salaires des animateurs et de l'entretien des animaux ou des infrastructures à charge des ASBL. Et n'oublions pas que les parents sont soutenus par le subsidie communal de 25 € par semaine de stage et par le CPAS, le cas échéant.

Le Service ATL de la commune vise aussi à améliorer la qualité de l'accueil des enfants, en misant sur la formation continue des accueillantes extrascolaires. Même s'ils y sont obligés par votre vie professionnelle, vos enfants ont de plus en plus de plaisir à rester avec leurs copains et leur accueillante à l'accueil extrascolaire, tôt le matin, après 4h00 ou le mercredi après-midi, grâce à la qualité des activités proposées...

Rappelons que ce service est subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et par la commune - seulement une petite participation, déductible fiscalement, est demandée aux parents. Toutes les décisions concernant l'organisation de l'ATL sont discutées par une commission citoyenne : la commission communale de l'accueil (CCA) dans laquelle les parents sont représentés. Vos représentants à la CCA sont : Caroline André, Aurore Bonjean-Timis, Silvia Lainocoyi-Dechamp, Claudine Larose-Horge, Magali Noël, Marie Xhaard et Christian Verdin, et bien sûr, vos directions d'école. N'hésitez pas à leur communiquer vos opinions concernant l'ATL !

Pour tout renseignement ou suggestion, vous pouvez aussi contacter l'échevine responsable de l'ATL : Madame Yvonne VANNERUM (0473 58 89 03) ou Anne LEJEUNE, coordinatrice ATL (0471 88 00 51 ou anne.lejeune@stoumont.be)

Plaine de Vacances 2014 à La Gleize



LE 19 JUILLET, LE TROISIÈME PHASE DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU COMPLEXE TENNISTIQUE DE HABIÉMONT A ÉTÉ INAUGURÉE

Discours prononcé par le Bourgmestre

Monsieur le Conseiller Provincial, cher Alain,
Mesdames, Messieurs, les membres du Collège et du Conseil,
Monsieur le Président de la Fédération Liégeoise,
Monsieur le Président, Armand,
Chers Amis du T.C. Chevron,
Chers Sympathisants, chers vous tous,

C'est à nouveau avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous en cette belle après-midi ensoleillée.

Nous sommes, en effet, rassemblés pour inaugurer officiellement la 3^{ème} et dernière phase d'un ambitieux projet lié à la modernisation et à la sécurisation des installations tennistiques du complexe communal sis ici, à Habiémont.

Un hiver particulièrement clément a permis une réalisation des travaux avant le démarrage de la saison 2014 et nous nous en réjouissons.

A la construction du nouveau bâtiment et à l'aménagement d'un 4^{ème} terrain, s'ajoutent aujourd'hui deux terrains entièrement rénovés en french court et pourvus de l'éclairage, qui, outre le fait, qu'il optimise l'organisation des activités, crée une atmosphère particulière sur ce magnifique site que d'aucuns nous envient et nous les comprenons.

Cofinancé par la Région wallonne via son service Infrasport, la commune et le club, ce projet global représente aujourd'hui un investissement avoisinant 450.000 euros. A l'intervention communale totale s'élevant à 25.000 euros, s'ajoutent les divers travaux réalisés par les services communaux, pour lesquels je souhaiterais remercier notre Premier Echevin, Philippe Goffin.

Si en 2011, je terminais mon intervention en indiquant que le match n'était pas terminé, je pourrais vous exprimer aujourd'hui « jeu, set et match ».

Alors, est-ce la fin ? Et bien, non, bien au contraire !

Si ces nouvelles installations permettront aux responsables du club de « souffler un peu », pour paraphraser Armand, je suis convaincu que d'autres projets murissent déjà en vos têtes, associés à une gestion financière rigoureuse et à une recherche accrue de sponsorings en tous genres que l'on vous connaît !

Chers responsables du TC chevron,

Permettez-moi aujourd'hui de vous remercier d'avoir porté ce beau projet, permettez-moi de vous remercier pour cet investissement et pour cette implication de tous les instants.

Nous sommes fiers du travail accompli et de pouvoir, par votre action, mettre à disposition une telle infrastructure sur notre territoire !

Vous proposez aujourd'hui des conditions d'accueil et de confort, des conditions de jeu et de sécurité optimisées.

Puisse votre projet être à l'origine d'une émulation fédératrice, être le vecteur de vocations et être la source d'une dynamique positive et d'un épanouissement tant sportif que social.

Quant à vous, chers membres,

Votre club a fêté son 30^{ème} anniversaire en 2013. Vous êtes aujourd'hui près de 200 dont 86 jeunes, avec une école reconnue par l'AFT, bénéficiant d'un label pour l'initiation et la formation.

A votre tour de valoriser au maximum cet équipement ! Une bien belle façon d'apporter un retour bien mérité à tous ceux qui se sont investis !

Avant de céder la parole à notre Echevine des Sports, Yvonne Vannerum, je souhaiterais citer Scott Reed qui me semble résumer parfaitement l'approche qui a présidé tout au long de ce projet initié voici près de 10 ans, je le cite : « **cette simple chose : choisir un but et s'y tenir change tout** » !

Merci pour votre attention.

Longue vie au TC Chevron !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

Discours prononcé par Yvonne Vannerum, Echevine des Sports

Aujourd'hui, nous parlons d'un club qui existe depuis un peu plus de trente ans. Certes, à ses débuts, le club comptait plus ou moins une trentaine de membres mais avec les années qui passent le nombre de membres se multiplie sans cesse. Quelle est la raison ? C'est simple, ici il règne une atmosphère agréable. Une atmosphère où chacun trouve sa place... Les petits enfants qui s'inscrivent aux stages de vacances ou les enfants qui chaque mercredi après-midi prennent plaisir à venir partager leur temps libre ici sur le site, tout comme les adolescents ou les adultes qui assistent aux cours. De plus, c'est un club qui bouge : que ce soit lors du critérium avec pas moins de 140 inscrits la première semaine ou depuis l'année dernière avec l'opération « un sport, mon école » à laquelle l'école de Chevron a adhéré et vivement apprécié. Bref, toutes les personnes qui ont le virus du tennis. Même si vous ne savez pas taper la balle, pas de problème, il y a de la place pour tout le monde. Que ce soit pour partager un apéro le dimanche matin, un petit repas lors du critérium ou tout simplement un brin de causette, la porte est toujours ouverte. Si le site se développe toujours plus au fil des ans, c'est grâce à l'équipe de bénévoles qui n'hésite pas à mettre tout en œuvre pour que les installations et les infrastructures soient toujours au top. C'est un peu comme dans une fourmière, chaque membre prend sa part de travail et ça grouille de partout. C'est une bonne chose et c'est très bien d'avoir toujours plus de membres et d'occuper les infrastructures au maximum de leurs capacités. Gardez bien votre club avec la philosophie actuelle, votre amour du partage et votre savoir faire.

Yvonne Vannerum

PÉTANQUE À STOUMONT

Le club des Pétaqueurs de Stoumont rappelle que six terrains sont à votre disposition à la plaine de jeux à Stoumont, près du cimetière.

Vous êtes les bienvenus les mercredis à partir de 17h00 et les dimanches à partir de 15h00.

La clé de la toilette est à votre disposition à l'Office du tourisme (080/29.26.80) ou auprès du Président (Georges Hebbinckuys 080/33.93.19).



MÉRITE SPORTIF 2013

Discours prononcés par Yvonne Vannerum, Echevine des Sports

FABIEN MAGNÉE

Pour la deuxième fois, nous t'avons convié à la petite réception de la remise du mérite sportif. La première fois, c'était pour te féliciter et te mettre en valeur. Aujourd'hui, c'est pour ta continuité et les résultats que tu obtiens. Tu as fait tes débuts de sportif dans une discipline qui regroupe trois sports. La natation, la course à pied et la course cycliste. C'était alors le triathlon. Là déjà, tu t'es consacré à ton sport avec beaucoup de ténacité, ce qui t'as permis de participer par deux fois au mythique Ironman d'Hawaï. Après cela, tu t'es dirigé vers le trail. Le trail, pour les personnes qui ne le savent pas encore, c'est la course à pied sur longues distances dans la nature. Ce sport demande beaucoup d'endurance et de concentration. Il faut être motivé et capable de courir seul à son rythme. Tu as participé à des compétitions au niveau régional, national et même international. Je sais que tu as participé au trail d'Aywaille qui se déroule sur une distance de 35 kilomètres mais qui de plus a la particularité d'avoir le plus important dénivelé par rapport à la distance. Et là, malgré la chaleur torride de ce jour là, tu as remporté le titre. En 2013, la ligue d'athlétisme a décerné les premiers titres de « champion de Belgique de trail longues distances ». C'était lors de la très connue course de Olne-Spa-Olne. Une course qui se pratique sur une distance de 70 kilomètres. Tu peux être fier, tu as été l'heureux champion. Je sais aussi que tu as participé et terminé le marathon du Mont blanc. Ce qui n'est pas une mince affaire. Une distance de 42 kilomètres et 2500 mètres de dénivelé. Deux mille participants avaient pris le départ, ton classement personnel est la 32^{ème} position et le deuxième belge. Grâce à ta gestion de course, ton expérience et tes qualités techniques, tu termines toujours avec de brillants résultats. Aujourd'hui, entouré de ta famille, nous sommes heureux de te féliciter et nous te remettons le mérite sportif de l'année 2013.

JÉRÔME DUMONT

Jérôme, tu es un vrai footballeur. Je peux affirmer que lorsque tu es venu au monde, tu avais déjà des chaussures de foot. En effet, un fan de foot avait tenu à l'époque à t'offrir tes premières chaussures de foot. Et tout petit, régulièrement, nous t'avons vu avec tes belles chaussures aux pieds, d'ailleurs trop grandes. Mais il fallait que tu

imites ton papa qui plusieurs fois par semaine se rendait sur un terrain de foot. Dès ton plus jeune âge, ta maman t'emmenait avec ta grande sœur dans les gradins de foot pour soutenir ton papa. Tu y as pris goût. Dès tes 5 ans, tu as été affilié dans un club de foot, celui de Trois-Ponts car sur notre commune, aucun club n'avait d'équipe de diabolins. Tu as toujours joué et tu es resté fidèle à ton club, repris aujourd'hui sous le nom de « Fagnes foot academy », qui regroupe plusieurs clubs de différentes communes. Dès lors, tu prends le chemin de Ster pour jouer les matchs et le chemin de Stavelot pour les entraînements. Mais rien ne t'arrête. Dès tes débuts dans cette discipline, tu joues comme attaquant, ton rôle est de marquer des goals. Mais toujours à l'image de ton papa, tu joues correctement et jusqu'au jour d'aujourd'hui, tu n'as encore jamais reçu de carte jaune. Le football est un sport collectif et une leçon de vie. Il faut apprendre à vivre ensemble et à se respecter que se soit dans les moments heureux de victoires tout comme dans les moments de défaites. Grâce à la solidarité de ton équipe et votre ténacité la saison dernière, vous avez remporté le championnat des minimes. Aujourd'hui, nous sommes heureux de te remettre le mérite sportif. Continue à faire du foot et qui sait un jour peut-être, tu joueras dans une grande équipe. Quoi qu'il en soit, garde le bonheur de jouer et de partager des bons moments avec ton équipe.

L'ÉQUIPE DE FOOT DE CHEVRON

Le football est sport d'équipe. Et cela vous l'avez déjà bien compris. Depuis plusieurs années, vous formez une bande d'amis et vous restez toujours soudés. Lorsque vous jouez le dimanche ou le samedi, c'est selon les possibilités de l'organisation au grand dam de vos dames, les journées sont interminables. Et encore pendant les matchs, vos compagnes en profitent également pour se retrouver. Mais, il y a aussi le côté moins agréable, il faut assurer le service du comptoir. Ces messieurs doivent se désaltérer après avoir fourni moult efforts sur le terrain. Cela mis à part, nous devons (excusez-nous mesdames) vous féliciter. Cette année, vous terminez le championnat avec 56 points, le club qui vous suit c'est Beaufays avec 47 points c'est dire si vous êtes des terreaux sur le terrain. Vous êtes, parmi les équipes de votre catégorie, la meilleure attaque, pas moins de 100 goals marqués et la meilleure défense, seulement 15 goals reçus. Votre équipe a été championne et de plus 3 fois sur les quatre dernières saisons. Vous êtes un bel exemple pour notre jeunesse. Pour preuve, pour la saison prochaine vous avez inscrits deux équipes « réserve » avec pour conséquence, certainement un changement de série. Vous avez aussi motivé les jeunes. Depuis la saison dernière vous avez reformé une équipe d'enfants, des joueurs de 5 à 9 ans dont des filles. Au vu du succès, d'autres enfants vous ont rejoint au point que pour la nouvelle saison, vous alignerez 3 équipes de jeunes. J'ai dit que le football était un sport d'équipe et c'est vrai. Il faut penser qu'il y a des joueurs certes mais ils ne seraient rien si autour ne gravitaient pas de nombreuses personnes. Les arbitres, le secrétaire, le trésorier, le président, les personnes qui lavent la vareuse chaque semaine afin de briller comme sou neuf, les personnes qui entretiennent la buvette, les personnes qui tondent le terrain. Bref tout le monde qui reste souvent dans l'ombre mais qui a toute son importance. Nous sommes heureux de vous remettre le mérite sportif. Félicitations.

Yvonne Vannerum



MÉMORIAL VAN DAMME, NOS JEUNES DE SORTIE À BRUXELLES

Cette année encore 18 ados de Stoumont ont eu la chance de faire le déplacement pour se rendre au Mémorial Van Damme. Tout comme les autres fois, par souci d'économie, nous partons avec Trois-Ponts afin de partager les frais. Ce qui permet également de lier des liens avec nos voisins et de se revoir avec plaisir. Quelle aventure ! Malgré l'absence du grand Usain Bolt, nous avons pu admirer un bon nombre de sportifs. Certains, sans nécessairement participer, ont tenu à nous saluer en faisant le tour du stade. Je pense particulièrement à Jonathan Borlée, Nafissatou Thiam. De belles performances pour les autres comme Anne Zagré sur le 100 mètres haies, Olivia Borlée sur le 400 mètres, Justin Gatlin qui s'est offert un doublé sur le 100 et 200 mètres, Renaud Lavillenie qui a décroché sa 5^{ème} Diamond League et la meilleure performance de l'année (5 m 93). Tout ce beau monde à quelques mètres de nous, cela nous a coupé le souffle. Après le sport, un moment de détente avec Ozark Henry qui a mis l'ambiance avant le superbe feu d'artifice qui rivalise d'année en année. Le retour s'est déroulé sans encombre. Quelques jeunes ont voulu mettre de l'ambiance dans le car mais beaucoup étaient fatigués de cette longue journée, nous en avons même été surpris qu'ils s'étaient finalement assoupis.

Yvonne Vannerum
Echevine des Sports et Loisirs



LE 04 OCTOBRE 2014, JEANNINE ET RENÉ SERVAIS-RIXHON ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

Jeannine,

René,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune (maison que tu connais particulièrement bien, René) afin de célébrer ensemble, en présence de votre famille et de vos proches, un moment important de votre cheminement à deux : le 50^{ème} anniversaire de votre engagement mutuel !

A titre personnel, je suis particulièrement heureux René, puisqu'en mai 2002, étant ton suppléant, j'intégrais pour la première fois l'assemblée du Conseil communal lors de ta démission.

Jeannine,

René,

Il y a 50 ans, par un oui mutuel, vous vous êtes engagés à cheminer ensemble, à surmonter les obstacles et à partager vos joies, vos peines.

Un parcours de 50 ans et c'est comme si c'était hier... .

Je vous propose d'en établir ensemble un bref rétroacte.

Jeannine,

Tu es née le 20 octobre 1947, dans la maison familiale, située au dessus du petit village de Paradis, à proximité de la forêt.

Tu es l'aînée d'une sœur cadette de 8 ans. « Un ange, un démon ». Nous supposons qu'à l'époque René a privilégié « l'ange »

Tes parents, Hubert et Marguerite, sont cultivateurs.

Tu fréquentes l'école primaire de Houssolonge, études au terme desquelles tu rejoins l'Institut Saint-Joseph de Remouchamps, chez « les béguines », dis-tu en souriant.

Après un bref passage à l'internat, tu poursuis ta formation en tant qu'externe.

Tu y apprends à coudre et à faire le ménage, ce qui ne correspond pas à tes aspirations. Mais l'époque n'est pas à la remise en question des décisions parentales ... !

Quelques années plus tard, tu signes ton retour à la maison et tu t'adonnes aux travaux de la ferme. Tes parents te transmettent le goût et cet amour pour le métier, qui impacteront vos choix futurs.



René,

Tu es né le 27 avril 1943, en pleine Seconde Guerre mondiale, à Lorcé dans la maison de tes grands-parents.

Ta grand-maman assistait régulièrement les accoucheuses, ce qui était plus sécurisant pour ta maman.

Tu es l'aîné d'une fratrie de deux garçons.

Tes parents, François et Hélène, habitent le hameau de Chession et sont cultivateurs.

Après tes études primaires passées à l'école communale de Chession, tu « inaugures » la nouvelle section « Agriculture-Sylviculture » ouverte par la Province de Liège à la Reid. A l'époque, l'école se situe en plein centre du village.

Au terme de deux années, le départ de ton meilleur copain précipite ta réintégration à la ferme familiale dans laquelle tu travailles avec tes parents. A l'âge de 19 ans correspondent les obligations de milice auxquelles tu satisfais, enrôlé à Chièvres, dans la force aérienne.

Durant cette période, ton jeune frère prend ton relais à la ferme, Ton devoir accompli, comme il n'y a pas de travail pour deux jeunes hommes à Chession, tu es engagé comme manœuvre maçon chez un entrepreneur de ... Paradis !

A l'époque, tu as déjà ton dévolu sur une jeune fille de ce village voisin.

Quelques mois plus tôt en effet, tu te rends au bal de la fête à Paradis. Nous sommes au mois de mai. Avant d'entrer dans la salle, tu tournes dans le village à vélomoteur et c'est là que tu aperçois, pour la première fois, avec un regard différent, « la fille à Hubert ». Jeannine n'a pas 15 ans... mais René ne s'en rend pas compte... .

Tout va alors très vite. Après un bal à Havelange, vous vous revoyez à quelques reprises en octobre puis en novembre et tu passes ton premier Noël en compagnie de Jeannine, ... en complet désaccord de ton futur beau-père, Hubert.

Heureusement pour toi, tu as deux alliées à la maison, la grand-mère et la maman de Jeannine ... (« on ne pouvait dire non à un soldat »). Au point qu'il m'est revenu que tu recevais de nombreuses lettres de ta bien-aimée durant ton service, lettres écrites de la plume de ... Marguerite ... mais signée Jeannine ... !

Vous vous plaisez, même si tu avoues aujourd'hui, René, que « tu ne connaissais pas son caractère ». Vous courtisez environ 2 ans.

Et c'est par devant le Bourgmestre Joseph Bonmariage que vous scellez votre union en la maison communale de Harzé. Nous sommes le 3 octobre 1964, il est 16 heures 30 et la météo, tout comme l'atmosphère, sont au beau fixe.

Jeannine est âgée de 17 ans -17 jours !

Les relations se sont détendues, Hubert a appris à t'apprécier René, et il consent à votre mariage.

Mariage qui est célébré en présence de vos deux témoins, vos oncles respectifs, Lucien Rixhon et René Bonmariage. Le mariage religieux étant célébré en l'église de Harzé.

Votre union n'est pas pour autant synonyme de voyages de noces et René de dire : « le lundi, j'aidais papa pour son silo et le mardi je reprenais le travail ».

Vous vous installez durant 6 mois chez François et Hélène, avant de prendre en location la petite ferme située en face.

Vous y tenez quelques bêtes reçues de vos parents, complémentaires à l'activité de René qui, écolé par de vieux maçons et doté d'un sens pratique hors du commun, est engagé comme maçon chez Bonivers à Awans, puis en tant que contremaître chez Matagne et enfin, chez Grégoire à Nonceveux.

Deux enfants naissent de votre Amour :

Annick en 1965

Patrick en 1966

Parallèlement, l'exploitation se développe par l'acquisition de nouvelles bêtes et machines diverses.

Suite au mariage du frère de René, vous reprenez la pleine gestion de la ferme familiale. Si René reconnaît qu'il n'a pas l'âme d'un fermier, c'est sous l'impulsion et avec le soutien inconditionnel de Jeannine qu'ils prennent la décision de s'y consacrer à plein temps. Nous sommes en 1972.

Les années passent.

En 1982, René se présente au suffrage communal. Tu n'es pas élu direct mais suite au décès de Georges Dewez dont tu es le suppléant, tu intègres le Conseil Communal en septembre 1985.

En 1988, tu mènes la liste UPVA qui emporte les élections. Suite à un recours introduit par l'une des trois listes, le Conseil Communal est installé en mars 1989 ! Tu en assureras la présidence en tant que Bourgmestre toute la législature. Succédant à Georges Legrand, tu es le deuxième bourgmestre de la Commune de Stoumont après la fusion et le premier originaire de l'ancienne entité de Lorcé.

Une expérience que tu qualifies d'enrichissante sur le plan humain, associée à la gestion de dossiers importants tels celui lié à la reconduction de la convention avec BRU ou celui lié au choix du distributeur de l'électricité.

Parallèlement, Jeannine diversifie les activités de l'exploitation par la création et la fabrication d'un fromage au lait cru, à pâtes dure et demi-dure : le « Petit Paradis ».

La fromagerie acquiert le statut de plus grande fromagerie fermière de Wallonie.

Le « Petit Paradis » est successivement médaillé d'or à quatre reprises !

Si tu te charges de la fabrication Jeannine, tu en assures aussi la commercialisation.

Patrick a grandi. Il partage ta passion pour la ferme et vous rejoint.

L'année 1994 signe son mariage avec Chantal et la complète reprise de l'exploitation.

(un double 20^{ème} anniversaire pour vous Chantal et Patrick : félicitations à vous deux !)

René retrouve sa profession originelle au service de l'entreprise générale de construction Grégoire tandis que Jeannine est engagée en tant que cuisinière à la cafétéria de TéléCoo.

La famille s'agrandit de deux petites-filles, Marie et Louise. Un nouveau statut s'ouvre à vous : celui de papy et mammy. Et tu en assures la garde, Jeannine.

Tu suis ensuite une formation de garde-malade. Un travail à orientation sociale qui rencontre pleinement tes aspirations de toujours et que tu exerceras jusqu'à votre départ à la retraite.

Jeannine,

René,

Voici, en quelques mots synthétisés, ce dense cheminement qu'est le vôtre mais que je ne peux clôturer sans évoquer une passion qui vous a accompagné tout au long de celle-ci : celle de la chasse ! En témoigne, s'il le faut, la présence, ce jour, de quelques amis chasseurs.

Et selon un proverbe espagnol, je cite, Jeannine, René : « A la chasse comme en amour, on commence quand on veut et on finit quand on peut ! »

Si ce 50^{ème} anniversaire ponctue une étape de ce beau parcours commun au travers duquel la valeur « travail » a été omniprésente, il ouvre également un nouveau chapitre de votre vie communale.

Nous vous le souhaitons long et beau et nous vous donnons rendez vous dans 10 ans !

Félicitations pour vos Noces d'Or !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

LE 06 SEPTEMBRE 2014, DANIÈLE ET ALBERT PRÉVINAIRE-HEMMERLIN ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

Danièle, Albert, de votre union il y a aujourd'hui 50 ans, très vite votre famille s'est agrandie avec l'arrivée de vos cinq enfants. Laetitia en 66, Lionel en 68, Michael en 69, Fabien en 73 et Gilles en 74. Puis suite logique, 12 petits enfants (8 filles et 4 garçons) sont arrivés à leur tour pour compléter le tableau de famille.

Aujourd'hui, nous sommes à l'heure d'une petite rétrospective. Revenons quelques années en arrière.

Danièle, la petite liégeoise, en effet tu as vu le jour en 1942 mais chose peu courante, c'était dans la cave de tes grands-parents place Saint-Paul à Liège. C'était la guerre et bien sûr ce n'était pas le luxe que nous avons de nos jours. Lorsque j'ai demandé à Danièle : qu'as-tu fais dans la vie ? Danièle m'a répondu très sérieusement « rien ». Alors il faut que je vous explique car un rien pour Danièle, pour moi ça veut dire beaucoup. Depuis sa jeune enfance, Danièle a toujours aimé s'occuper des enfants. C'est ainsi que tout naturellement, déjà à l'école primaire, Danièle quittait sa classe pour garder le bébé de la concierge de l'école. En grandissant, Danièle est entrée aux louveteaux et là, c'était l'école de la vie car il y avait 42 enfants en même temps dont il fallait gérer la journée. A 16 ans, Danièle est devenue « Akela » chez les guides. Bien que devenue secrétaire, après ses études, une fois mariée, Danièle a elle-même élevé ses 5 enfants. De plus, elle en a toujours accueilli d'autres à la maison. Des neveux et nièces et c'était normal pour Danièle. Mais également des enfants dans le besoin que l'on plaçait chez toi le temps que les parents puissent être en état de les reprendre. Des étudiants afin de leur permettre d'avoir une scolarité stable. Et voici d'ailleurs une petite anecdote : un jour,

Danièle venait de rentrer de clinique où, elle venait de subir une intervention. Un enfant est arrivé pour un placement en famille et Danièle n'a pas pu dire non et a donc accepté d'accueillir cet enfant. Mais Albert était furieux, il fallait quand même prendre le temps de se soigner. Le petit garçon s'est retourné et a regardé Albert avec deux yeux comme des billes et lorsqu'il a dit « bonjour Monsieur » là aussi Albert a craqué. Pendant toutes ces années malgré la charge de travail occasionnée par tant d'enfants, Danièle a aussi trouvé le temps pour faire partie des comités d'écoles, des ménagères rurales, du conseil paroissial et j'en passe. Alors pour un rien, je vous laisse juge.

Quand à toi Albert, tu es le cinquième d'une fratrie de 7 enfants. Tu as vu le jour en 38, un jour de chandeleur à Angleur. Dès tes 2 ans, tes parents ont déménagé à Chevron. Tout simplement par amour de la pêche, ton papa a souhaité venir ici. Et quelle chance ! Tu as pu grandir dans un cadre magnifique. La seule ombre au tableau, c'est qu'après tes primaires, tu as dû continuer tes études à Liège et tu es allé en pension. Tu ne revenais que tout les 15 jours. Un retour toujours très attendu et très apprécié. Un jour en te promenant, tu es allé prendre un verre au moulin du diable, c'était alors un café. Et là, tu as rencontré Danièle, ce fut le coup de foudre. Quatre années de fiançailles avant le mariage, il fallait terminer tes études. Tu kotais à Liège et tu savais bien peu que ta dulcinée elle aussi habitait à Liège juste en face du jardin botanique. Tu l'as donc épousé. Malgré tes études de droit, tu as souhaité travailler dans l'entreprise familiale, ce qui t'as permis de voyager pour apprendre l'anglais puis l'allemand. Et jusqu'à la mise à la retraite, tu es resté fidèle à l'entreprise. Malgré un emploi du temps bien chargé, toi aussi tu as donné de ton temps aux autres, que ce soit pour l'école, la fabrique d'église, la construction de la salle dont tu t'occupes encore, tu as toujours participé à la vie de ton village. Restez bien tel que vous êtes, c'est ainsi qu'on vous aime. Continuez à partager et à donner de l'amour, le monde en a besoin.

Yvonne Vannerum



| SUR LE PICHEUX

**Extrait de «C'est une histoire de petits souliers»,
de Nelly Kristink**

En cet automne 1847 dont je vais vous entretenir, le hameau de Picheux n'était guère différent de ce qu'il est aujourd'hui. Alors comme maintenant, il ne comptait qu'une dizaine de maisons éparpillées au petit bonheur du haut en bas du flanc de Grand-Mont, parmi les prairies qui dévalent joliment vers la vallée de la Lienne dont le ruban mince scintille en serpentant entre des pâtures ourlées de saules.

On y avait peu de tracas, le voisin le plus proche vivant au moins à un jet de pierre et chacun se trouvant bien chez soi. Des vaches prospères, luisantes de poil et de corne, une source qui ne tarit point, des enfants en bonne santé et sages - hum, enfin ni plus ni moins sages que ceux d'ailleurs - un toit qui vous garantissait encore fort convenablement de la neige et de la pluie, que fallait-il de plus pour être heureux sur le Picheux ? Aux pieds, une rivière et la route qui vous relie au vaste monde ; au-dessus de la tête, la forêt de Grand-Mont, profonde, sauvage, gorgée de mystères et d'enchantement ; entre les deux, votre bien qui rit au soleil de toutes ses fenêtres... C'est un peu le paradis sur terre.

Le bois les attendait au premier tournant. Ils s'y enfoncèrent, contents. Ceux de Picheux aiment leur forêt. Il n'est pas un endroit au monde où l'on se sente à la fois plus libre et plus heureux. Ce matin-là, ils étaient certainement les premiers à suivre ce chemin car ils déchiraient sur leur passage les fragiles barrières que la nuit avait tissées durant le sommeil des hommes. D'innombrables fils ténus se posaient sur leur visage

et sur leurs mains. C'était frais et doux. Au fur et à mesure qu'il avançait, il semblait à Andry, pris dans ces rets de soie, qu'un monde neuf, plein d'attraits inconnus, s'ouvrait devant ces cils battants. Deux grives s'élevèrent d'un buisson devant les voyageurs...

Née à Bruxelles en 1911 d'un père allemand et d'une mère ardennaise, Nelly Kristink fait des études d'institutrice à Liège, métier qu'elle exerce durant toute sa vie professionnelle dans le village de Chevron. Dans les années 30, elle donne nombre de nouvelles à des magazines et quelques romans aujourd'hui oubliés avant de remporter, en 1949, le prix Rossel avec *Le Renard à l'anneau d'or*.



Plusieurs fois réédité, ce roman connaît à nouveau le succès au début des années 70 grâce à une convaincante adaptation en feuilleton pour le petit écran par Teff Erhat. Paru en 1959 et lauréat la même année du prix Garnir, *La Rose et le Rosier* est le dernier roman de Nelly Kristink. Durant la décennie suivante, l'auteure s'est alors consacrée à la seule littérature de jeunesse (donnant entre autres des suites à l'héroïne suisse, Heidi).

Vous aussi,
RAMASSEZ
LES DÉCHETS QUE
VOUS RENCONTREZ !



Avec le soutien de



Wallonie



